



INITIATIVE DES DROITS ET RESSOURCES | 2018- 2022

Des risques et conflits à la paix et la prospérité :

Sécuriser les droits fonciers et forestiers des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes pour lutter contre les changements climatiques et faire avancer le développement durable, la sécurité et le bien-être de tous

Troisième programme stratégique
de l'Initiative des Droits et Ressources (RRI) : 2018-2022

Initiative des Droits et Ressources

2715 M Street NW, Suite 300

Washington, DC 20007

P : +1 202.470.3900 | F : +1 202.944.3315

www.rightsandresources.org/fr

Table des matières

Au sujet de l'Initiative des Droits et Ressources.....	3
Synthèse	4
Vision.....	6
Objectif.....	7
Identification des problèmes.....	7
Identification des opportunités.....	8
Au sujet de la Coalition RRI	14
Une structure unique.....	14
Une force de proposition	14
Une approche novatrice.....	15
Critères d'engagement	17
Enseignements tirés.....	18
Efficacité prouvée.....	21
Pourquoi augmenter maintenant le financement de RRI?	24
Objectifs et résultats du programme proposé.....	26
Objectifs stratégiques	26
Principaux résultats	31
Suppositions, risques et stratégies d'atténuation	35
Budget	40
Gouvernance et coordination de RRI	41
Dispositifs institutionnels et corporatifs de RRI	41
Liens au Tenure Facility	42
Planification stratégique et affectation des ressources	43
Renforcement organisationnel.....	43
Planification, suivi et évaluation	44
Système de suivi et d'évaluation interne	45
Suivi indépendant.....	45
Annexe : Partenaires et réseaux affiliés à RRI	47

Au sujet de l'Initiative des Droits et Ressources

RRI est un réseau mondial composé de 15 partenaires, 7 réseaux affiliés, 14 membres internationaux associés et plus de 150 organisations collaboratrices internationales, régionales et communautaires, engagé dans l'action en faveur des droits fonciers et forestiers des peuples autochtones et des communautés locales. RRI mobilise les capacités et l'expertise des membres de la coalition pour promouvoir la sécurisation des droits locaux sur les terres et les ressources, et pour favoriser des réformes progressistes des politiques et des marchés.

RRI est coordonnée par le Groupe des Droits et Ressources, une organisation à but non lucratif basée à Washington, D.C. Pour plus d'informations, consultez <http://www.rightsandresources.org/fr>.

Partenaires



Réseaux affiliés



Sponsors



Les points de vue présentés ici ne sont pas nécessairement partagés par les organisations qui ont généreusement soutenu ce travail. Cette œuvre est protégée par une License de propriété intellectuelle Creative Commons Attribution License CC BY 4.0.

Synthèse

Montant total demandé : 10 000 000 USD par an pendant cinq ans, soit un total de 50 000 000 USD

Durée du projet : Cinq ans (2018-2022)



Justification

On assiste à une prise de conscience sans précédent au niveau mondial sur le fait que la sécurisation des droits des populations rurales sur les terres et les ressources est une nécessité pour parvenir à un développement équitable, pour réduire les risques de conflits, lutter contre les changements climatiques, et réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Alors que près du tiers de la population mondiale est dépourvu de droits garantis sur les terres et les forêts qu'il occupe et protège depuis des générations, le mouvement en faveur d'une véritable transformation prend de l'ampleur comme jamais auparavant. De nombreux pays ont adopté de nouvelles législations et politiques pour reconnaître les droits fonciers communautaires. Des entreprises majeures et des investisseurs de poids ont compris que l'insécurité foncière constitue un risque financier significatif et commencent à modifier leurs modèles d'affaires. Les peuples autochtones, les communautés locales et les organisations de femmes ont renforcé leurs capacités organisationnelles et leur influence politique à des niveaux jamais vus auparavant. Les femmes du monde en développement accèdent de plus en plus à des fonctions de gestion et de direction dans la mise en place d'économies rurales durables et ouvertes à tous, et prennent la tête de mouvements de défense des droits communautaires sur les scènes politiques locales, nationales et mondiales. Enfin, des outils et initiatives de plus en plus nombreux forment peu à peu une architecture internationale permettant d'élargir la reconnaissance des droits fonciers communautaires.

Une prise de conscience et un engagement croissant, face notamment à la menace inédite des changements climatiques, créent une ambiance propice pour changer de cap, laisser derrière les risques et incertitudes, et se diriger résolument vers la durabilité, la paix et la prospérité. Bref, le temps est venu de travailler ensemble pour élargir l'échelle et la portée des efforts déployés au niveau mondial. Afin de répondre à la demande croissante en matière de réformes et de soutenir les efforts des populations rurales pour sécuriser leurs droits, la Coalition RRI va devoir augmenter de façon significative sa capacité d'impact. La présente proposition décrit un cadre d'action collective qui prend appui sur les victoires remportées à ce jour. Elle est à la fois ambitieuse et réaliste.

Objectif

L'objectif de ce programme stratégique est d'élever drastiquement le niveau de reconnaissance des droits des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes sur les terres et les ressources partout dans le monde en développement, et de renforcer leurs moyens de subsistance.

La sécurisation de leurs droits est essentielle pour réduire les inégalités socioéconomiques et atteindre plusieurs Objectifs de développement durable (ODD), notamment ceux relatifs à l'éradication de la pauvreté, à l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, à la sécurité alimentaire, à l'atténuation et adaptation aux changements climatiques, à la croissance économique inclusive, à l'utilisation durable des ressources, et à la paix et la justice.

Résultats escomptés (sur cinq ans)

1. Les peuples autochtones, les communautés locales et les femmes rurales mobilisent leurs capacités, leur leadership et leurs droits pour transformer les programmes sociaux, économiques et environnementaux en faveur d'un développement inclusif et équitable, d'une gouvernance durable des terres et des ressources, et d'actions accélérées en matière de climat.
2. Les gouvernements élargissent le niveau de reconnaissance juridique et de garantie des droits des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes sur les terres et les ressources, pour générer un environnement propice à l'engagement démocratique, à la croissance économique inclusive, au développement durable et à l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques.
3. Les investisseurs et les entreprises du niveau national et international adoptent des normes internationales et des approches fondées sur les droits, qui reconnaissent les droits fonciers coutumiers, et travaillent de concert avec les gouvernements, les peuples autochtones, les communautés locales et les groupes de femmes rurales pour (i) résoudre les litiges et conflits liés aux droits fonciers ; (ii) réduire la pression en matière de déforestation et de dégradation des sols ; et (iii) soutenir les entreprises communautaires et les entreprises et modèles de conservation gérés localement, qui renforcent les moyens de subsistance et présentent de meilleurs résultats en matière de durabilité.

Cibles mesurables et bénéficiaires

Par la mise en œuvre de ce programme sur les cinq prochaines années, RRI entend contribuer à l'établissement d'une nouvelle norme mondiale relative au respect des droits fonciers communautaires dans les zones boisées, catalyser la reconnaissance juridique de 150 millions d'hectares de terres et de forêts, bénéficier à plus de 370 millions de personnes¹ et établir un climat d'expertise, de confiance et de motivation pour que les gouvernements, les communautés et les entreprises puissent aller au bout de la démarche de sécurisation des droits fonciers communautaires dans le monde en développement au cours des deux prochaines décennies.

Les bénéficiaires indirects seront toutes les populations et les systèmes économiques qui pourront profiter d'une réduction de la déforestation et des émissions de dioxyde de carbone, et d'une plus grande sécurité et prospérité dans les zones rurales des pays en développement.



Vision

Un monde plus juste, qui protège les droits des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes rurales sur les terres et les ressources ; pour leur bien-être et la prospérité de notre planète.

Les droits des communautés rurales sur les terres et les ressources sont essentiels à la poursuite du développement durable, de la conservation des forêts et de la stabilité sociale, politique et économique. Combler le fossé de l'insécurité foncière des gardiens traditionnels des forêts et des zones humides de la planète constitue un impératif global qui contemple les aspirations les plus fondamentales de toute société humaine, à savoir le droit à l'auto-détermination, le droit de gérer et d'utiliser durablement les terres et les ressources locales, et le droit à des procédures équitables et à des garanties contre les demandeurs et intérêts externes.

La réalisation de cette vision dans un contexte d'incertitude politique croissante, d'inégalités aggravées et d'augmentation ininterrompue de la demande générée par une croissance économique avide en ressources est un défi que les gouvernements et la communauté internationale ne peuvent plus se permettre de sous-estimer. Il convient, dans un premier temps, d'assurer que les normes approuvées au niveau international, telles que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) et les Directives volontaires sur la gouvernance foncière (VGGT), soient dument observées dans les instances régulatrices des marchés, dans les politiques de développement et dans les initiatives de conservation. Toutefois, en l'absence des capacités ou de la volonté nécessaires dans les pays en développement pour sécuriser les droits locaux sur les terres et les ressources à l'échelle et à la vitesse requise, les populations locales demeurent les premiers défenseurs de l'héritage et de l'avenir environnemental du monde.

Pour tenir les engagements environnementaux souscrits au niveau mondial et atteindre les Objectifs de développement durable, les nouvelles initiatives et stratégies de développement devront donner priorité au soutien des citoyens locaux, de façon à leur permettre de défendre leurs droits, d'attirer les instances régulatrices des marchés vers des résultats plus durables et plus équitables, et de promouvoir des investissements publics dans le respect et pour le développement des droits locaux sur les terres et les ressources.



Objectif

L'objectif de ce programme stratégique est d'élever drastiquement le niveau de reconnaissance des droits des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes sur les terres et les ressources partout dans le monde en développement, et de renforcer leurs moyens de subsistance. La sécurisation de leurs droits est essentielle pour réduire les inégalités socioéconomiques et atteindre plusieurs Objectifs de développement durable (ODD), notamment ceux relatifs à l'éradication de la pauvreté, à l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, à la sécurité alimentaire, à l'atténuation et adaptation aux changements climatiques, à la croissance économique inclusive, à l'utilisation durable des ressources, et à la paix et la justice.



Contexte et justification de l'engagement de RRI

Identification des problèmes

La menace d'inégalités rampantes et la marginalisation permanente des femmes rurales, des peuples autochtones et des communautés locales sont les marques d'une crise de droits humains qui ne cesse de s'aggraver et qui génère déjà des troubles politiques, qui met en question les modes conventionnels de développement et qui déclenche des appels de plus en plus forts à garantir la sûreté sociale, économique et environnementale de tous. Aujourd'hui, près d'un tiers de la population mondiale est dépourvue de droits sécurisés sur les terres, les forêts et les autres ressources naturelles qu'elle revendique, qu'elle utilise et qu'elle protège depuis des générations.

Les peuples autochtones et les communautés locales ont des droits de propriété reconnus par voie légale sur seulement 10% de la surface terrestre émergée, alors qu'ils font état d'une propriété coutumière sur près de 50% de cette surface.ⁱⁱ Cet immense fossé entre les efforts quotidiens des populations rurales pour gérer durablement et préserver les terres qui sont la base de leurs moyens de subsistance et de leurs cultures, et la faiblesse disproportionnée de la reconnaissance et de la protection légale qui leur sont accordées par les gouvernements, porte préjudice aux progrès accomplis au niveau mondial sur les Objectifs de développement durable et sur les engagements en matière de changements climatiques pris dans le cadre de l'Accord de Paris.

Ce problème longtemps ignoré est particulièrement pressant pour les communautés marginalisées et pour les femmes dans le monde en développement. Les femmes ont une responsabilité croissante dans la gestion des forêts et des terres locales, et remplissent de plus en plus des fonctions décisionnelles en matière de terres et de ressources, en acceptant les risques encourus pour protéger ces terres et ces ressources. Elles subissent toutefois des contraintes disproportionnées imposées par des lois et des pratiques injustes. Le manque de reconnaissance formelle et de respect des droits fonciers et forestiers des femmes porte atteinte à leur bien-être et menace la survie des communautés rurales, ainsi que l'existence d'institutions résilientes et bien adaptées aux circonstances locales, qui ont gardienné avec succès les biomes les plus importants du monde depuis des générations. Si le

monde tente véritablement d'éviter une catastrophe climatique, les droits des peuples autochtones et des communautés locales, notamment ceux des femmes, doivent être sécurisés et garantis.

De ce point de vue, les 2,5 milliards de personnes qui exercent des droits coutumiers sur des territoires ruraux et des forêts peuvent être des promoteurs de stabilité sociale et de développement économique, ou bien des réfugiés, moteurs de commotion politique. Leurs terres et forêts abritent et produisent la biodiversité, l'eau, le carbone et d'autres ressources essentielles dont dépendent l'économie et la société humaines. Ces terres et forêts renferment par ailleurs de grandes quantités de ressources extractives fortement demandées, telles que le pétrole, le gaz et les minerais, et sont des sites de choix pour de nombreux investissements dans les énergies renouvelables, comme les fermes éoliennes et les centrales d'énergie géothermale. L'eau qui surgit et coule sur les territoires autochtones et communautaires est devenue de plus en plus précieuse et fait l'objet de la convoitise d'acteurs externes, à la fois en tant que marchandise et comme source d'énergie verte (hydroélectricité), ce qui a conduit à des expulsions, à la perte de droits fonciers coutumiers, et à des impacts non négligeables sur des services et fonctions écosystémiques d'importance capitale. Le monde entier commence à prendre conscience que le fossé de la reconnaissance des droits est devenu un risque inacceptable et une source de conflits –risque pour les peuples autochtones, les communautés locales et les femmes, mais aussi pour les gouvernements, les investisseurs de bonne foi et le reste de l'humanité, qui ne peuvent plus continuer à l'ignorer.

La gestion durable des terres par les populations locales a été de tout temps la pierre angulaire d'un progrès économique équitable, car elle offre un fondement pour le développement de la démocratie, la préservation de la paix et le partage de la prospérité à de nombreux points du globe. Aujourd'hui, satisfaire au besoin de sécuriser les droits et les moyens de subsistance des peuples autochtones et des communautés locales, pour prévenir les accaparements fonciers illégaux, soutenir l'utilisation durable des ressources et attirer le soutien technique et financier dont les communautés ont cruellement besoin, constitue l'une des étapes les plus pressantes et nécessaires pour permettre de réelles avancées vers un développement durable et équitable au niveau mondial, ainsi qu'en termes d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Identification des opportunités

Malgré l'émergence de ces nombreux défis, les opportunités de développer la reconnaissance et la protection des droits fonciers communautaires et autochtones de par le monde n'ont jamais été aussi prometteuses. Si l'on reconnaît que les moments de grand trouble offrent aussi de grands espoirs de transformation positive, on entrevoit des évolutions clés qui démontrent que donner priorité aux efforts pour la sécurisation des droits des populations rurales dans le monde en développement peut produire des progrès significatifs du point de vue des Objectifs de développement durable et de l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques.

Le rôle fondamental des droits sur les terres rurales et sur les ressources est de plus en plus reconnu au niveau mondial. Les gouvernements, les investisseurs, les organisations de conservation et la communauté internationale dans son ensemble reconnaissent progressivement l'importance du respect des droits des populations locales sur les terres et les ressources pour la prospérité

économique, la paix et la sécurité des régions, le développement rationnel du point de vue climatique, la conservation de la biodiversité et un niveau réduit de risque et de conflit du point de vue des investissements. L'adoption de l'UNDRIP en 2007, de la Déclaration de New York sur les forêts en 2014 et des VGGT en 2012 sont autant d'étapes majeures dans la reconnaissance internationale des droits des peuples autochtones et des communautés forestières sur leurs territoires coutumiers et les ressources qu'ils renferment. De nouveaux engagements sur le respect des droits locaux ont également fait surface dans les politiques des organisations de conservation, des entreprises et même des tables rondes sur le commerce de denrées, telle la Table ronde pour une huile de palme durable. Rattrapés par la réalité des inégalités économiques croissantes et de la demande insatiable de terres, d'eau et d'autres ressources, les responsables politiques, les investisseurs et les spécialistes du développement réalisent peu à peu que la durabilité de la croissance économique, la réduction de la pauvreté et l'efficacité des actions en faveur du climat dépendent en dernier ressort de la protection des droits humains et de la justice. L'inefficacité des modèles traditionnels de développement a généré une frustration qui conduit à une expansion de la demande d'approches novatrices et effectives donnant priorité à la reconnaissance et à la protection des droits coutumiers sur les terres, les forêts et l'eau comme moyens au service d'autres priorités sociales, économiques et environnementales.

Au cours des dix dernières années, la Coalition RRI s'est agrandie et a établi des liens de collaboration avec des organisations diverses partout dans le monde, avec pour objectif de sensibiliser aux limites des modèles conventionnels et de faire connaître les possibilités de réforme qu'ouvrent les analyses factuelles et les interventions axées sur les solutions. En mobilisant stratégiquement les capacités, les connexions et la crédibilité de ses organisations partenaires, de ses réseaux affiliés, de ses collaborateurs et ses membres internationaux, RRI a désormais la portée et les capacités d'une solide coalition d'acteurs en position d'impulser des réformes au niveau national dans des pays aussi divers que la Chine, l'Indonésie, le Brésil, le Népal et le Liberia, et a gagné au fil du temps le respect des organisations locales et des gouvernements. L'engagement de RRI dans des processus internationaux, dont ONU-REDD, le Fonds vert pour le climat (FVC) et le FPCF de la Banque mondiale, a poussé ces instruments à renforcer leur propre engagement vis-à-vis du respect des droits autochtones et communautaires et à ajuster leurs programmes dans l'optique de ce respect. Récemment, l'organisation partenaire de RRI, Tebtebba, a pris la tête de l'élaboration d'une Politique pour les peuples autochtones dans le cadre du FVC, qui a été officiellement présentée en avril dernier, avec le soutien de 105 groupes. Par ailleurs, le cadre de recherche de RRI dédié à la surveillance des progrès accomplis au niveau mondial en matière de droits fonciers et forestiers est désormais largement appliqué, et le CIFOR, autre partenaire de RRI, dans une enquête sur la mise en œuvre des réformes foncières, a trouvé des signes d'avantages significatifs de point de vue environnemental, social et économique en lien avec la restitution des droits fonciers à divers points du globe. Le nouveau cadre de recherche de RRI dédié à la surveillance des droits communautaires sur l'eau aura sans doute une influence similaire sur les engagements et les actions pris au niveau mondial. La confiance et l'engagement d'un nombre croissant d'acteurs, d'instances et d'organes de financement internationaux donnent à RRI la chance, nouvelle et inédite, d'aider les gouvernements, les entreprises et les autres acteurs internationaux à tenir leurs engagements en matière de respect des droits et à mettre en œuvre leurs nouveaux programmes. Cependant, il convient de noter que nombre de ces initiatives et instruments nouveaux ne sont pas encore pleinement connectés ou mobilisés au maximum de leurs possibilités.

Les peuples autochtones, les groupes de femmes et les organisations forestières communautaires ont aujourd'hui plus de force et d'influence que jamais. En raison de leur

admirable courage, de leur sacrifice, de leur résilience et de leur efficacité dans la protection de leurs terres et ressources, les représentants des peuples autochtones et des communautés locales –dont de nombreuses femmes– jouissent désormais d'un accès et d'une influence sur les gouvernements nationaux et les instances internationales qu'ils n'ont jamais eu auparavant. Ces responsables sont de plus en plus appelés à siéger dans les conseils et organes consultatifs d'organisations de conservation et d'initiatives nationales et internationales, telles que la CdP à la CCNUCC. S'ils sont désormais plus en mesure de faire valoir leurs propres modèles de développement et de conservation, et de demander des comptes aux gouvernements, aux entreprises et aux organisations de conversation, la persistance d'inégalités politiques et économiques fait de ces leaders communautaires des cibles de persécutions judiciaires et de violences criminelles de plus en plus graves.

RRI a joué un rôle critique dans l'élaboration d'analyses stratégiques pour soutenir les actions de défense ; pour promouvoir l'engagement communautaire, autochtone et des femmes sur les scènes politiques nationales et internationales ; pour prêter une assistance financière dans les batailles politiques et juridiques ; pour combattre la tendance croissante à la criminalisation ; et pour renforcer les capacités en termes de communications, d'analyse et de défense. Des responsables autochtones et communautaires siègent aux Conseils de direction de RRI et du Fonds international pour les droits fonciers et forestiers [International Land and Forest Tenure Facility ("[Tenure Facility](#)")],ⁱⁱⁱ et sont membres du Groupe consultatif des parties prenantes du Tenure Facility. L'organisation Forest Trends a soutenu des communautés au Brésil pour la mise en place de leurs Plans de Vie, qui jettent les bases d'une stratégie pour améliorer la capacité de préservation de leur héritage culturel et contribuer à atteindre les objectifs mondiaux en matière de climat. L'Institut Samdhana a, de son côté, renforcé drastiquement les capacités des responsables communautaires indonésiens en matière de gestion forestière, d'égalité de genre et de foresterie communautaire, à travers l'assistance technique, l'octroi de subventions et le tutorat. Dans la région du Mékong, le RECOFTC a également renforcé le discours des acteurs non-étatiques pour améliorer la gouvernance forestière, la gestion durable des forêts et la contribution des forêts au développement économique. L'ISA a soutenu des peuples autochtones au Brésil dans leur dénonciation des violations de leurs droits constitutionnels et dans leur stratégie de défense pour prévenir le retour sur les acquis. Néanmoins, il est impératif de procéder à un élargissement de la portée et de l'échelle de ces avancées pour permettre aux communautés forestières de mieux défendre leurs droits, de gérer leurs ressources, de demander des comptes à toutes les parties, et de guider plus efficacement la mise en œuvre de ce programme dans les décennies à venir.

Les femmes jouent un rôle de plus en plus prépondérant sur la scène nationale et internationale, et assument de plus en plus de responsabilités comme gestionnaires de forêts locales, de terres et d'entreprises rurales. Les femmes du monde en développement prennent de plus en plus de responsabilités dans le soin et la gestion des terres et forêts communautaires ; assument des rôles essentiels dans le développement d'économies rurales durables et inclusives ; et prennent la tête des actions de défense des droits communautaires sur les ressources dans les arènes politiques locales, nationales et mondiales. Alors que les hommes ruraux sont en exode permanent à la recherche d'emplois dans les villes et à l'étranger, les communautés autochtones et locales doivent de plus en plus leur survie à l'extraordinaire engagement de femmes qui font vivre et se développer des institutions localement adaptées, en prenant appui sur leurs connaissances fondamentales du rôle des terres et des forêts pour le maintien du bien-être de leurs ménages et de leurs communautés.^{iv} Malheureusement, elles acceptent ces rôles clés sans disposer des droits et des appuis qui sont garantis aux hommes.

De nombreuses organisations ont lancé des programmes de soutien aux droits fonciers des femmes, mais aucun n'est spécifiquement centré sur les droits des femmes autochtones et rurales sur les terres communautaires. Pour réparer cette grave omission, RRI a établi un programme et un Groupe consultatif sur la justice de genre, pour œuvrer en faveur de droits et de protections juridiques égales pour les femmes en matière de propriété, d'utilisation et de gestion des terres et ressources soumises à des régimes collectifs ou communautaires. Ce programme comprend des activités d'analyse et de communication stratégiques, d'engagement du secteur privé, et de réseautage et défense stratégiques concernant les législations nationales. Par exemple, les partenaires et collaborateurs de RRI ont influencé la prise de lois et de politiques nationales qui renforcent les droits fonciers des femmes en Colombie, au Guatemala, au Burkina Faso, au Cameroun, en Inde, au Népal et au Liberia. RRI s'est par ailleurs engagée dans l'approfondissement et l'expansion de réseaux aux niveaux mondial et régional pour rassembler les acteurs clés et accroître l'efficacité de leurs actions de défense et d'engagement, notamment le Conseil de l'Appel mondial à l'action sur les droits fonciers autochtones et communautaires, le Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts (REFACOF), et une alliance de femmes autochtones, paysannes et afro-descendantes en Amérique latine. La plus récente contribution de RRI à cet édifice est le nouveau rapport intitulé Pouvoir et potentiel, qui scrute les droits des femmes sur les forêts collectives dans 30 pays, qui abritent 78% des forêts du monde en développement. La publication de ce rapport a mobilisé la Coalition toute entière, avec une diffusion et un communiqué de presse au niveau mondial, deux événements médiatiques au Pérou et en Indonésie, une campagne dans les réseaux sociaux, et des entrées de blog de la part de plusieurs partenaires, réseaux affiliés et collaborateurs de RRI. Il est cependant nécessaire d'offrir un soutien et des efforts plus focalisés et de plus haut niveau, afin de saisir les nouvelles opportunités d'établir et de renforcer la justice de genre.

Les nouvelles technologies permettent aujourd'hui aux populations locales de sécuriser et de défendre leurs terres. Un meilleur accès et une plus grande disponibilité des technologies ont permis de réduire les coûts associés à la mobilisation des communautés, à la cartographie et à la surveillance des territoires communautaires. Cette nouvelle infrastructure technologique ouvre des opportunités non négligeables pour la reconnaissance, l'enregistrement et la visibilité des droits communautaires. Elle permet également aux communautés de se connecter, de défendre leurs droits et de mobiliser les plateformes globales.

Par exemple, l'organisation partenaire de RRI, CED, a développé une plateforme dont les communautés se servent pour surveiller, cartographier et dénoncer la conversion illégale des terres boisées au Cameroun (OBSTER, sigle d'Observatoire des conversions des terres forestières au Cameroun) : les communautés qui sont témoins d'activités de déforestation illégales peuvent émettre une alerte textuelle qui montre ensuite sur une carte les traces et la localisation des activités illicites. AMAN, un réseau affilié de RRI, utilise des SMS pour alerter tout le réseau et les élus des abus de droits perpétrés partout dans le pays.

Une quantité considérable d'investisseurs et d'entreprises de poids reconnaissent désormais qu'ils ont intérêt à sécuriser les droits communautaires. L'un des tournants les plus importants survenus ces dernières années est la reconnaissance par d'importants investisseurs et entreprises du coût financier que comporte le fait d'investir sans reconnaître et respecter les droits fonciers des communautés locales. Cette prise de conscience a rapidement déplacé le débat de la question de savoir si les entreprises ont des responsabilités vis-à-vis des droits fonciers coutumiers à celle de déterminer comment les investisseurs et les entreprises peuvent respecter les droits à travers la due diligence, à toutes les phases de leurs projets et dans le développement de leurs activités.

Des membres du [Groupe Interlaken](#) ont conçu des outils de due diligence pour guider les efforts corporatifs de conformité aux VGGT dans la reconnaissance des droits fonciers légitimes des communautés et dans la définition des responsabilités du secteur privé concernant les questions liées aux séquelles foncières. Leur coordination continue offre une base pour des stratégies plus efficaces, en stimulant les avancées technologiques ; les opportunités marchandes ; la demande des consommateurs en produits plus responsables du point de vue social et environnemental ; l'égalité de genre et l'inclusion de tous ; et l'engagement des gouvernements, des entreprises, des investisseurs et des organisations de conservation sur le respect des droits des populations locales. Ces outils de due diligence sont actuellement testés sur le terrain par des entreprises telles que Nestlé. Des outils ont également été développés au niveau national pour faciliter le dialogue concernant les coûts des conflits fonciers, tels que le Portail de surveillance des conflits fonciers [\[Land Conflict Watch Portal\]](#).

Une plateforme inédite d'instruments est désormais en place et en pleine expansion pour élargir la portée et l'échelle des réformes foncières et pour promouvoir les approches fondées sur les droits. Une prise de conscience croissante, et une multiplication des engagements politiques à soutenir les droits des peuples autochtones et des communautés locales sur les terres et les ressources, ont conduit de nombreux organismes et instruments existants à prendre de nouveaux engagements de soutien aux droits fonciers communautaires, tels que la Déclaration de New York sur les forêts, l'Alliance 2020 pour les forêts tropicales et la Table ronde pour une huile de palme durable. Cela a également conduit à la création de nouvelles initiatives et institutions offrant une plateforme centrale où faire avancer les réformes et promouvoir les approches de conservation et de développement à vocation communautaire ou locale.

Ces cinq dernières années, la Coalition RRI a mené de front le développement d'un « écosystème » d'instruments complémentaires visant à élargir l'échelle et la portée des actions au niveau mondial. Ces instruments font partie de la structure (ou architecture) de soutien, émergente au niveau mondial, qui permet de faire des progrès sans précédents dans la satisfaction de la demande locale en matière de reconnaissance des droits fonciers, et dans la réalisation des engagements mondiaux et des ODD. La nouvelle plateforme comprend :

1. *Le [Groupe Interlaken](#), un réseau informel co-présidé par RRI et la Société financière internationale (IFC), qui rassemble des investisseurs de poids, des entreprises, et des ONG qui se consacrent à étendre et mobiliser l'intervention du secteur privé pour la sécurisation des droits fonciers communautaires. Le Groupe est conformé par Nestlé, Unilever, Coca-Cola, Stora Enso, Olam, Rabobank, la Banque européenne d'investissement, le Groupe CDC plc, DFID, Oxfam, Global Witness, the Forest Peoples Programme, et Landesa ;*
2. *[MegaFlorestais](#), un réseau de responsables des instances forestières publiques, actuellement présidé par le Canada, qui promeut le renforcement de la gouvernance forestière, des réformes foncières et du leadership. MegaFlorestais rassemble les instances forestières publiques du Brésil, de la Chine, des États-Unis, de la RDC, de l'Indonésie, du Pérou, du Mexique, de la Suède et du Cameroun, qui accueillent sur la base du volontariat des conférences nationales et favorisent des échanges et des formations au sujet des réformes des régimes et de la gouvernance foncière pour leur personnel ;*
3. *[LandMark](#), placé sous l'égide du World Resources Institute (WRI), est la première plateforme mondiale de données capable d'afficher graphiquement les terres communautaires ;*
4. *L'Appel mondial à l'action sur les droits fonciers autochtones et communautaires (et sa campagne*

[Land Rights Now](#)), une alliance fomentée conjointement par RRI, Oxfam et la Coalition internationale pour l'accès à la terre, qui coordonne les communications et les efforts de défense, et organise des sommets mondiaux biennaux dédiés à l'élargissement de la reconnaissance des droits fonciers communautaires (coparrainés par RRI et une série d'autres acteurs clés) ; et

5. Le Fonds international pour les droits fonciers et forestiers, le [Tenure Facility](#), le premier et seul mécanisme international dédié au financement de projets visant à élargir la mise en œuvre des droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales.

Cette plateforme est prête pour établir des liens, coordonner et évaluer ensemble les progrès accomplis lors de la [Série de Conférences internationales sur les droits communautaires sur les terres et les ressources](#), consacrée aux efforts et activités d'élargissement d'échelle des actions développées en ce sens. Il reste énormément à faire dans les années qui viennent pour stimuler ces initiatives et leur engagement dans l'architecture mondiale existante, afin d'en élargir la portée et l'impact aux niveaux national et mondial.

Les conditions propices pour donner un coup d'accélérateur aux droits ruraux sur les terres et les ressources sont en place partout en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Grâce à la pression citoyenne sur les pouvoirs publics et à la prise de conscience mondiale, à la plateforme émergente d'instruments fonciers, et aux avancées substantielles du point de vue juridique et politique aux niveaux local et national, les chances de développer les droits des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes rurales sur les terres et les ressources n'ont jamais été aussi importantes.

En RDC, au Cameroun, au Liberia et au Kenya, RRI estime qu'avec des efforts coordonnés et élargis, au moins 40 millions d'hectares de terres et de forêts sous régime coutumier pourraient être sécurisés d'ici 2022, au bénéfice direct d'environ 20 millions de personnes appartenant à des peuples autochtones et des communautés locales^v. En Indonésie, en Inde et au Népal, RRI estime que les droits fonciers communautaires des peuples autochtones et des communautés locales pourraient être sécurisés sur au moins 60 millions d'hectares de terres coutumières revendiquées, au profit d'au moins 250 millions d'autochtones marginalisés et d'habitants des forêts.^{vi} Enfin, en Amérique latine, RRI s'apprête à soutenir la reconnaissance de 50 millions d'hectares supplémentaires de terres revendiquées collectivement au profit d'une centaine de millions de personnes^{vii} et estime que plus de 435 millions d'hectares de terres appartenant ou assignées à des communautés autochtones ou locales dans la région doivent faire l'objet d'une protection supplémentaire.^{viii} Dans l'ensemble, RRI va contribuer à la reconnaissance légale de 150 millions d'hectares de terres communautaires autochtones et locales, au renforcement des droits collectifs sur 435 millions d'hectares, et à soutenir directement les moyens de subsistance et le bien-être de quelques 370 millions de personnes.

Au sujet de la Coalition RRI

Une structure unique

RRI a commencé son travail en 2006 et compte aujourd'hui 15 organisations partenaires,¹ 7 réseaux affiliés, plus de 150 organisations collaboratrices, 14 membres associés à de nombreux points du globe, un secrétariat coordinateur à Washington, DC, et un Conseil de direction indépendant.² Cet ensemble a développé et établi des stratégies visant à faire avancer les droits des peuples autochtones et des communautés locales sur les terres et les ressources, en s'appuyant sur les points forts, l'expertise et la portée géographique les uns des autres. Les partenaires sont au cœur de cet engagement. Outre la contribution de chaque organisation à la mission et aux objectifs de RRI, chacun coopère et coordonne stratégiquement son action pour atteindre un niveau d'impact et d'efficacité supérieur, et aide à orienter et gérer RRI de façon à en augmenter la force d'impact. Au fil des années, RRI s'est objectivement et systématiquement élargie pour entrer en contact avec les collectivités qui façonnent l'utilisation des terres et des ressources et dont la participation est indispensable pour implémenter des solutions plus rapidement, de façon plus effective et plus efficace. La décision de RRI d'affilier formellement d'autres réseaux d'influence constitue par exemple un moyen d'établir un contact plus étroit avec les organisations autochtones, communautaires, de femmes et de petits exploitants, d'apprendre d'elles et de mieux s'aligner sur leurs stratégies.

RRI intervient de façon proactive auprès des gouvernements, des instances multilatérales, de la société civile et du secteur privé pour l'examen et l'adoption de réformes institutionnelles et des marchés. En favorisant au niveau mondial une compréhension stratégique des menaces et des opportunités qui découlent de l'insécurité foncière, RRI développe et promeut des approches d'affaires et de développement axées sur les droits, et catalyse des interventions efficaces et effectives pour adapter les réformes foncières à l'échelle du milieu rural et améliorer la gouvernance durable des ressources.

Une force de proposition

Les bons états de service de RRI dans la stimulation de l'innovation et la saisie d'opportunités de réformes majeures découlent de sa structure synergique et de sa capacité à s'articuler stratégiquement avec d'autres et d'exercer une influence inter-échelles dans tous les secteurs et arènes politiques. RRI sert d'amplificateur d'impact pour les activités lancées par ses partenaires, ses

¹ Les Partenaires officiels de RRI sont les suivants : Centre international de recherche sur la foresterie (CIFOR) ; Centre pour l'environnement et le développement (CED) ; Civic Response ; Fédération des utilisateurs de forêts communautaires, Népal (FECOFUN) ; Forest Peoples Programme (FPP) ; Forest Trends ; HELVETAS-Swiss Intercooperation ; Instituto Socioambiental (ISA) ; International Forestry Resources and Institutions (IFRI) ; Landesa ; Programme de recherche sur le développement et l'environnement du Salvador (PRISMA) ; RECOFTC—the Centre for People and Forests (RECOFTC) ; The Samdhana Institute ; Tebtebba (Centre international des peuples autochtones pour la recherche et l'éducation politique) ; et le Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF). Trouvez plus d'informations sur les réseaux affiliés, les membres associés, le Conseil de direction et les organisations collaboratrices sur <https://rightsandresources.org/fr/the-coalition/>.

² Voir la section ci-dessous relative à la gouvernance de RRI pour plus d'informations sur la Coalition RRI et ses dispositifs institutionnels.

réseaux affiliés et ses collaborateurs :

1. En tissant des relations solides et collaboratives de travail avec les organisations de la société civile et avec les réseaux autochtones, communautaires et de femmes, afin de positionner l'argumentaire des organisations de base sur la scène nationale et internationale.
2. En tirant profit de relations constructives établies avec les entreprises privées, les fonctionnaires publics, les organisations multilatérales et les processus mondiaux.
3. En offrant une base analytique solide pour des actions plus poussées sur les droits forestiers, fonciers et sur les ressources partout dans le monde.
4. En soutenant les réseaux ayant une efficacité prouvée dans l'approfondissement des connaissances des collectivités et des régions.
5. En rassemblant les diverses collectivités concernées, en identifiant et en encadrant des solutions, et en mobilisant l'action.
6. En aidant les organisations de la société civile et les peuples autochtones à tirer pleinement profit des opportunités qui se présentent d'impulser des réformes au niveau national.
7. En créant et en connectant de nouveaux instruments aptes à combler les lacunes stratégiques pour élargir la capacité et l'échelle d'impact aux niveaux local et mondial.

La force de proposition de l'Initiative des Droits et Ressources réside dans le fait qu'avec des investissements limités mais exponentiels dans la planification stratégique, l'analyse et la coordination inter-échelles et inter-secteurs, les partenaires, les réseaux affiliés et les collaborateurs de RRI peuvent accentuer drastiquement leurs impacts en faveur des populations les plus pauvres et les plus désavantagées du monde.

Une approche novatrice

Théorie du changement de RRI

La reconnaissance légale et la mise en application des droits ruraux sur les terres et les ressources, y compris la liberté d'exercer ces droits et d'en tirer bénéfice, peuvent être sécurisées, renforcées et étendues à travers la combinaison synergétique de données scientifiquement prouvées (analyses et données foncières stratégiques), de capacités (outils pratiques, solutions et enseignements tirés), d'interactions (pour sensibiliser les collectivités clés et créer des partenariats stratégiques entre elles) et d'actions de défense (engagements fondés sur des éléments scientifiques vérifiés) ; qui permet aux acteurs, à des échelles diverses, de créer des fenêtres d'opportunité et d'en tirer profit pour influencer les politiques, les lois et les marchés qui ont des effets sur les droits et les moyens de subsistance des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes.

RRI travaille au niveau mondial, régional et national. Focalisant l'attention sur les acteurs et forums stratégiques, elle vise à mobiliser des soutiens pour les programmes de la Coalition RRI dans diverses sphères d'influence, en gardant à l'esprit que les responsables et preneurs de décisions subissent des pressions horizontales et verticales, ascendantes et descendantes. En conduisant des analyses solides et en dirigeant des interventions de portée sectorielle, RRI est en mesure de générer des arguments de cohésion et des discours qui se renforcent mutuellement, pour répondre aux questions critiques auxquelles diverses audiences sont confrontées. Sa capacité à placer l'insécurité foncière et ses incidences à la base des avancées mondiales en matière sociale, environnementale et économique donne aux travaux de RRI une pertinence transversale, ce qui renforce sa force de convocation et son aptitude à tisser des collaborations stratégiques.

Opérant à travers une diverse coalition d'acteurs, RRI crée des espaces où les personnes touchées et les personnes responsables d'un problème donné peuvent s'appuyer sur des efforts collectifs pour atteindre leurs objectifs de façon plus effective, plus durable et plus équitable.

La théorie du changement promue par RRI s'appuie sur une approche au niveau système, articulée autour de quatre axes thématiques et appliquée à travers quatre stratégies programmatiques qui se renforcent les unes les autres. Cet ensemble d'éléments constitue le cadre d'action de RRI, et régit les modalités opérationnelles de son Programme stratégique.

Tableau 1 : Cadre d'action de RRI

Axes thématiques	Stratégies centrales
<u>Justice de genre</u>	1. Exploiter des <u>analyses stratégiques</u> et des <u>données foncières</u> pour sensibiliser et renforcer la défense au sujet des obstacles, des opportunités et des avantages de sécuriser les droits des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes sur les terres et les ressources ;
<u>Engagement du secteur privé</u>	2. Connecter et stimuler les <u>acteurs et réseaux stratégiques</u> pour renforcer l'action collective à un niveau inter-échelle et inter-secteurs, de façon à développer les cadres juridiques et les modèles de développement économique axés sur les droits aux niveaux local, national et mondial ;
<u>Contribuer à l'exercice des droits</u>	3. Soutenir les agents de changements en Asie, en Afrique et en Amérique latine pour stimuler des <u>réformes nationales</u> et des <u>transformations des marchés</u> en faveur des droits des communautés et des femmes, à travers la planification, la mise en œuvre et l'apprentissage en commun ; et
<u>Droits et Climat</u>	4. Fomenter des changements à travers des <u>initiatives stratégiques globales</u> (par exemple, le Groupe Interlaken, le Tenure Facility), et tirer profit au niveau local d'opportunités et d'évolutions inattendues, souvent limitées dans le temps, à travers le <u>Mécanisme de réponse stratégique</u> de RRI.

Critères d'engagement

RRI concentre ses efforts sur les pays en développement où les conditions suivantes sont remplies :

- a. Un impact significatif peut être obtenu au niveau mondial à travers la réforme du système de droits (que ce soit en termes de changements concrets pour les populations pauvres sur place, ou lorsque l'expérience a démontré de vraies possibilités d'influencer d'autres gouvernements et responsables) ;
- b. Il existe une véritable opportunité politique de conduire des réformes substantielles (par exemple, suite à l'adoption d'un cadre législatif ou réglementaire, de nouvelles mesures de mise en œuvre et en application, de nouvelles occasions de modifier les termes du débat et de produire un changement de direction) ; et
- c. Il existe une forte demande de la part d'organisations crédibles de la société civile locale et/ou des autorités publiques, avec un intérêt et une capacité à s'engager et à contribuer.

Toutes les activités et engagements entrepris par RRI sont choisis sur la base de trois critères définis par les membres de la Coalition RRI : le caractère **stratégique**, la **valeur ajoutée**, et la **complémentarité**.

Pour déterminer si une activité est « stratégique », les critères suivants sont appliqués :

- a. Elle tire profit d'une nouvelle opportunité politique (ou en génère une).
- b. Elle rassemble de multiples acteurs pour œuvrer à la réalisation des objectifs de la Coalition.
- c. Elle tient compte de l'environnement externe et prend appui sur ce qui a été fait, sans dupliquer d'efforts.
- d. Elle neutralise le discours des opposants, ou propose un nouvel argumentaire.
- e. Elle influence des responsables clés aux niveaux national et régional, et crée des opportunités de dialogue direct entre les principales collectivités concernées.
- f. Elle crée/tire profit d'événements/institutions nouveaux pour influencer des acteurs/processus non traditionnels.
- g. Elle comporte une probabilité élevée d'atteindre un résultat distinct dans un laps de temps limité.

La valeur ajoutée réelle d'une activité donnée ou d'un ensemble d'activités se mesure en vérifiant si l'activité en question :

- a. Aboutit à des réformes politiques efficaces au niveau national pour générer des engagements ;

- b. Crée un effet domino en stimulant des réformes dans d'autres pays ou au sein d'une région, inspirées des actions réalisées dans le pays où l'activité est conduite ;
- c. Tisse des liens en dehors de la « zone de confort » d'individus et/ou de réseaux qui ne se seraient pas engagés ensemble autrement ;
- d. Rend possible une analyse plus approfondie (par exemple, de la politique, l'économie, les marchés et l'investissement transfrontière).

La complémentarité doit découler de la synergie entre collaborations stratégiques qui facilite l'obtention des résultats escomptés. Les activités synergétiques sont celles qui :

- a. Combinent des programmes/activités/acteurs clés au niveau mondial, régional et national pour maximiser l'influence en matière de politiques.
- b. Tirent profit des avantages comparatifs inhérents à la variété d'acteurs qui composent la Coalition et qui ont un intérêt à la réalisation des objectifs de la Coalition.
- c. Garantissent que les points de vue, les efforts et les aspirations des organisations de la société civile, des communautés locales, des peuples autochtones et des femmes soient entendus et pris en compte à tous les niveaux.

Enseignements tirés

RRI a tiré de nombreuses leçons de ses 11 années d'engagement politique dans une quinzaine de pays avec des centaines de partenaires et de collaborateurs. Les plus saillantes sont les suivantes :

1. **La solidité de l'analyse, de la surveillance et des rapports sur les avancées mondiales, nationales et corporatives est essentielle pour établir des faits, façonner des argumentaires et impulser des réformes.** En apportant des preuves et des données à prendre compte dans les principaux forums de prise de décision, RRI a appris qu'il est possible de catalyser des changements et de produire des argumentaires sur l'importance de la sécurité foncière, que ce soit pour générer un développement durable et équitable, pour œuvrer à l'éradication de la pauvreté ou pour contribuer à l'atténuation des changements climatiques. Depuis sa mise en place, RRI est devenue la référence mondiale en matière de données et d'expertise foncières forestières. RRI a élargi le champ de son analyse pour couvrir les droits fonciers dans tous les biomes terrestres à compter de son rapport *À qui appartiennent les terres ?* ; a entrepris d'établir un partenariat avec le WRI, le Centre de recherche de Woods Hole et d'autres, pour établir un niveau de référence du carbone de surface stocké dans les territoires autochtones et communautaires ; et a évalué les droits des femmes sur les forêts communautaires au niveau mondial. Dans les années à venir, RRI continuera d'élargir ses efforts de surveillance foncière en y intégrant une analyse mondiale des droits communautaires sur l'eau douce qui font l'objet d'une reconnaissance par les législations nationales.

2. **La flexibilité et la réactivité sont des qualités essentielles pour faire face aux menaces qui pèsent sur les populations locales et pour saisir les opportunités de sécuriser leurs droits.** La réforme foncière est une question éminemment politique, et comme telle, il est impossible de prévoir précisément quand et où les opportunités vont se présenter. Au vu de ceci, les populations et organisations locales se voient souvent à court de ressources ou de soutiens lorsqu'elles sont face à des ouvertures ou des difficultés politiques. L'approche ascendante de la planification annuelle, couplée au Mécanisme de réponse stratégique de RRI (qui permet d'allouer des financements en quelques semaines afin de saisir des opportunités inespérées), ont démontré une valeur ajoutée et une rentabilité qui en font des instruments uniques et essentiels de l'architecture mondiale de soutien aux peuples autochtones, aux communautés locales et aux forêts.
3. **Mobiliser et capitaliser l'action d'autres organisations compétentes pour œuvrer à la réalisation du programme est nécessaire pour accélérer l'appropriation et approfondir l'impact.** L'échelle de la crise foncière et forestière mondiale impose un élargissement de la coalition. Au vu de cette condition, RRI a convoqué deux sessions de stratégie au Centre Bellagio de la Fondation Rockefeller en 2013, l'une avec des ONG majeures et l'autre avec des entreprises et des investisseurs de poids. Ces réunions ont abouti à la mise en place de la [Série de Conférences internationales sur les droits communautaires sur les terres et les ressources](#), une série biennale de conférences qui attire et mobilise de nouveaux acteurs sur la question des droits fonciers. Cette série de conférences a été à l'origine de l'ensemble d'initiatives présentées dans cette proposition – chacune conçue pour combler une lacune particulière, et pour compléter et renforcer toutes les autres. Aujourd'hui, cette gamme d'instruments (Landmark, le Tenure Facility, MegaFlorestais, le Groupe Interlaken, et l'Appel mondial à l'action sur les droits fonciers autochtones et communautaires) permet d'élargir la portée du travail analytique et des messages clés de RRI, et donne au monde un cadre de travail inédit pour combattre l'insécurité des droits locaux sur les terres et les ressources, qui est un obstacle majeur pour la paix et la prospérité à l'échelle mondiale. Autre exemple de divulgation et de mobilisation effectives : le rapport 2015 intitulé *Sécuriser les droits, lutter contre les changements climatiques*, établi par RRI pour quantifier les avantages que génère la sécurisation des droits fonciers en matière de stockage de carbone et de prévention de la déforestation. Cet ouvrage a fourni des données clés en amont de la CdP à la CCNUCC de 2014, et renforcé le discours du WRI qui promeut les droits fonciers communautaires comme stratégie d'atténuation des changements climatiques à bas coût.
4. **La transformation du secteur privé peut être accélérée par la création d'un espace sûr pour le partage d'expériences, la proposition de solutions et le pilotage d'approches novatrices.** Tout investisseur ou entreprise existe dans un contexte économique et politique dans lequel il est difficile pour une firme de se soustraire aux conventions et de prendre à elle seule les risques politiques et financiers que suppose un ajustement de sa façon d'opérer. Le Groupe Interlaken et son rapide succès dans l'élaboration de lignes directrices opérationnelles pour l'adoption des VGGT, à l'origine d'un accord sans précédents sur les responsabilités des corporations dans les cas de conflits liés à des séquelles foncières, et la

surprenante rapidité de l'engagement des institutions européennes de financement du développement à adopter les lignes directrices du Groupe fin 2016, sont la preuve de la puissance de ces réseaux « précompétitifs ».

5. **Bâtir des liens de confiance avec des alliés et des partenaires est le fondement indispensable de toute action transformatrice.** La Coalition RRI, qui a débuté en 2005 avec 5 organisations partenaires, s'est rapidement élargie pour accueillir 13 partenaires et davantage d'organisations nationales et régionales. Mais un sous-investissement dans les relations de la Coalition et une incapacité à mobiliser pleinement ses membres ont limité sa capacité d'impact. En 2017 et 2016, les infatigables efforts du Secrétariat pour investir dans la Coalition en ont fait une Coalition élargie et redynamisée. L'influence de RRI s'est étendue à de nouvelles zones géographiques et collectivités avec l'inclusion de deux nouveaux partenaires, la création et mise en service d'une nouvelle catégorie de « réseaux affiliés » à RRI, et la rénovation du programme de Membres associés de RRI. Les membres de la Coalition ont été plus sollicités et plus fréquemment mobilisés autour d'événements clés, de projets et de publications visant à amplifier l'impact de RRI. Par exemple, la participation de la Coalition au lancement du rapport intitulé [Pouvoir et potentiel](#) a été sans précédent. La Coalition compte désormais 15 partenaires, plus de 150 organisations collaboratrices, 14 membres associés qui sont des experts mondialement reconnus dans le domaine des droits forestiers et fonciers, et 7 réseaux affiliés, dont AIPP, AMAN, AMPB, COICA, IASC, IFFA, et REFACOF.

Cette croissance représente une expansion considérable des connaissances, de l'influence et du potentiel d'impact de RRI, car elle permet, pour la première fois, un véritable partage de nouvelles et d'informations, au niveau mondial et de façon presque immédiate, entre communautés et acteurs internationaux. RRI a également convoqué et facilité des coalitions solides et souples au niveau national, qui ont à leur tour pris la tête des mouvements en faveur des réformes foncières et forestières sur le terrain. Ceci évite toute duplication d'efforts et aide à amplifier les voix combinées de nombreuses organisations pour assurer un réel changement sur le terrain. Obtenir la confiance de ces organisations est l'une des plus grandes victoires de RRI ces 10 dernières années.

Pour les années à venir, RRI continuera de capitaliser les points forts et la diversité de ses membres, avec une croissance exponentielle du nombre de ses partenaires et réseaux affiliés afin de maintenir la flexibilité d'une structure simple et de petite taille, capable de saisir les opportunités naissantes, de soutenir l'engagement collectif, et d'influencer les politiques et les marchés au niveau national et mondial.

6. **La demande de soutien technique et financier des peuples autochtones et des communautés locales, des gouvernements, des investisseurs et des entreprises, pour mieux saisir les opportunités qui se présentent de sécuriser les droits fonciers communautaires, est considérable, croissante et insatisfaite.** La demande en matière d'analyse, de services communs, de soutien financier et d'assistance technique dépasse largement les capacités de la Coalition et de son Secrétariat : raison de plus pour continuer à encourager d'autres organisations, d'autres initiatives internationales et les gouvernements

eux-mêmes à s'approprier ce programme et concevoir leurs propres engagements pour résoudre la crise foncière et forestière mondiale. Malgré la reconnaissance croissante de l'importance fondamentale des droits communautaires sur les terres et les ressources pour la réalisation des programmes mondiaux et nationaux de développement et de protection de l'environnement, la cadence des changements reste désespérément lente en raison du nouveau « fossé de mise en œuvre » auquel sont confrontées les entreprises au moment de tenir leurs engagements sur la totalité de leurs chaînes d'approvisionnement.

7. **Des flux diversifiés de financement, gérés avec expertise, vont s'avérer indispensables pour garantir des avancées constantes sur la mission de RRI.** Il est y a fort à parier que les chocs climatiques, politiques et économiques vont s'aggraver dans les années à venir, et il sera alors d'autant plus important d'intégrer une solide capacité d'analyse et un système responsable et souple pour soutenir les acteurs locaux. Avec la récente augmentation des financements pré-affectés dans le budget de RRI (de 20 à 50% du total des subventions allouées entre 2015 et 2016), la Coalition va devoir se montrer proactive et innovante pour élargir sa base de financeurs et s'assurer de maintenir sa fonction primordiale, consistant à générer des analyses susceptibles d'impacter l'argumentaire mondial sur les droits fonciers, tout en continuant d'offrir une telle souplesse de financement. Les efforts visant à développer la capacité de RRI à augmenter et gérer ces flux de financements ont commencé en décembre 2016.

Efficacité prouvée

Avec des analyses crédibles, des communications stratégiques, une approche constructive et un accent sur les solutions pratiques, RRI a joué avec constance un rôle central dans la prise de conscience mondiale et le développement d'engagements en matière d'insécurité foncière. Quand RRI a été fondée, il était difficile d'inscrire les droits fonciers autochtones et communautaires dans les discussions mondiales sur la conservation des forêts et les changements climatiques. Les efforts de sensibilisation de RRI ont contribué à modifier considérablement les discours ambiants. Les communautés qui travaillent sur le développement et les changements climatiques reconnaissent de plus en plus que la sécurisation des forêts des peuples autochtones et des communautés locales est vitale pour tenir les promesses de l'Accord de Paris et des Objectifs de développement durable. La prise de conscience s'est également accentuée parmi les organisations chargées de soutenir le développement, les gouvernements, le secteur privé et la société civile. Tous admettent désormais que la sécurisation des droits fonciers des populations locales génère toute une gamme d'avantages en matière de réduction de la pauvreté, de prévention des conflits et d'atténuation des changements climatiques, notamment à travers des rassemblements tels que le Forum mondial des paysages – convoqué par le partenaire de RRI, CIFOR – pour mettre en exergue l'importance de ces questions, à travers la création d'une Communauté de praticiens des forêts et des moyens de subsistance (FLARE) par l'IFRI, ou encore à travers les efforts de défense ciblés sur des processus mondiaux comme ceux déployés par Tebtebba.

La Coalition RRI a été à l'origine de réformes à l'échelle nationale dans des pays aussi divers que la Chine, l'Indonésie, le Brésil et le Liberia, ce qui lui a valu le respect à la fois des organisations locales et

des pouvoirs publics. Rien qu'en 2016, la réussite des efforts visant à cartographier, faire reconnaître et sécuriser des terrains communautaires, avec le soutien du Tenure Facility et du Mécanisme de réponse stratégique de RRI (MRS), a abouti à la sécurisation de plus de 400 000 hectares. Nombre de ces victoires ont été remportées à l'aide de modèles adaptables ; il apparaît de plus en plus clairement qu'avec les bons soutiens, les communautés parviendront à sécuriser des zones boisées beaucoup plus étendues. En **Colombie**, le travail de la Coalition RRI a poussé l'Office national des terres à délivrer un titre foncier collectif attendu de longue date à la communauté caribéenne afro-descendante Guacoeche, qui a reçu un titre officiel de propriété sur 1 712 hectares de terres détenues collectivement. Cela a ouvert une voie pour la titularisation de quelques 2 millions d'hectares, qui sera partiellement financée à travers les nouveaux engagements pris par l'Agence espagnole de coopération au développement économique (AECID). Dans l'État d'Odisha, en **Inde**, les efforts déployés pour élargir la reconnaissance des droits communautaires sur les ressources forestières dans le cadre de la Loi de 2006 sur les droits forestiers (FRA) ont abouti à la reconnaissance par voie légale de plus de 500 demandes concernant des droits communautaires sur plus de 100 000 hectares au total, au profit de plus d'un quart de million de personnes membres de tribus marginalisées et habitantes des forêts. La valeur approximative des terres ainsi placées sous juridiction communautaire atteint presque le milliard de dollars (USD) selon les avis dictés par la Cour suprême de l'Inde, soit un transfert massif de ressources productives aux populations les plus pauvres du pays. RRI a également soutenu le tout premier octroi de titres officiels à des peuples autochtones d'**Indonésie** sur leurs forêts coutumières (*adat*), dans une victoire couronnant des années d'efforts, déployés par AMAN et l'Institut Samdhana, partenaire de RRI, pour restaurer les droits des communautés forestières indonésiennes. Au **Kenya**, la Coalition RRI a été en mesure d'influencer les politiques forestières et foncières en prenant appui sur l'expertise de son partenaire, le Forest Peoples Programme, et sur les solides relations tissées par celui-ci avec des groupes autochtones locaux, et avec les conseils stratégiques du CIFOR et de l'ICRAF. À l'aide du MRS, l'organisation Partenaires pour le renforcement des moyens de subsistance des peuples autochtones (ILEPA) est parvenue à sécuriser rapidement des droits fonciers sur plus de 280 hectares pour une communauté de bergers autochtones, et à obtenir de la Commission foncière nationale et du Ministère du territoire la mise à l'arrêt des acquisitions illégales de terrains dans le Ranch collectif Maji Moto, et la restitution des titres fonciers à leurs propriétaires légitimes. Au **Pérou**, la communauté autochtone de Santa Clara de Uchunya a pu, avec le soutien de la Coalition RRI, repousser l'avancée d'une entreprise d'huile de palme qui détruisait les terres et les ressources dont dépend la communauté. RRI a également stimulé une collaboration plus poussée entre les communautés et les groupes de la société civile dans le pays, ce qui a permis une réponse rapide et coordonnée début 2017, lorsqu'un décret législatif a été sur le point de violer le droit des communautés à être préalablement consultées ; une commission législative a conseillé au Congrès de rejeter le décret en question. Au **Nigeria**, l'Initiative Ekuri a activé le MRS de RRI pour restaurer les droits de la communauté Ekuri sur ses terres et forêts ancestrales après que le gouvernement eut notifié officiellement qu'il comptait acquérir une bande de terrain de 10 kilomètres de chaque côté du tracé central d'un projet de super-autoroute de 206 km de long.

La capacité de RRI à dégager des résultats sur le terrain a attiré un soutien financier continu, passant de 3 millions USD par an en 2008 à 15 millions en 2016. RRI a gagné la confiance de hauts

responsables de la sphère publique, du monde des organisations à but non lucratif et des leaders du secteur privé ; celle des groupements de communautés locales et autochtones ; et celle de la communauté internationale dans son ensemble, notamment : (i) Oxfam, l'UICN et la Société foncière internationale dans le cadre de l'Appel mondial à l'action sur les droits fonciers autochtones et communautaires (campagne [Land Rights Now](#)) et dans la Série de Conférences d'Interlaken ; (ii) les instances publiques chargées de la gestion des forêts au Brésil, au Canada, aux États-Unis, en Chine, en RDC, en Inde, en Indonésie, au Pérou, au Mexique, en Suède et au Cameroun, qui accueillent volontairement des conférences nationales pour aborder les questions forestières les plus urgentes au niveau mondial relatives à l'utilisation, la gestion et la gouvernance, à travers l'initiative [MegaFlorestais](#) ; et (iii) la Société financière internationale, Nestlé, Unilever, Coca-Cola, Stora Enso, Olam, Rabobank, la Banque européenne d'investissement, le CDC, DFID, USAID et Global Witness, dans le but d'identifier des moyens pratiques pour permettre aux entreprises et investisseurs de poids de renforcer la gouvernance foncière et les droits fonciers ruraux, au sein du [Groupe Interlaken](#), qui a fait son apparition comme nouvel instrument incubé par RRI lors de la conférence mondiale de RRI en 2013. RRI a récemment mis en place le Tenure Facility, premier et seul instrument mondial de financement international ayant vocation à financer des projets pour l'exercice des droits fonciers sur le terrain et encourager l'apprentissage en commun de la société civile et des instances gouvernementales, avec le soutien financier de SIDA, de la Fondation Ford, de CLUA et d'autres.

Ces liens et réussites ont fait l'objet d'un rapport d'évaluation à mi-parcours (2015) et d'un rapport de suivi indépendant, qui ont permis de mesurer la performance de RRI dans le cadre de la stratégie quinquennale précédente. Ces évaluations ont conclu que RRI a toujours dépassé les cibles fixées pour l'avancement des droits communautaires dans presque tous les domaines d'intervention, y compris des efforts visant à (i) sécuriser des réformes juridiques, politiques et des marchés ; (ii) établir des partenariats intersectoriels efficaces entre entreprises, institutions financières, gouvernements et ONG ; (iii) renforcer la capacité et l'engagement des responsables des instances forestières publiques ; établir des structures et initiatives novatrices pour combler les lacunes dans le programme des droits fonciers ; éclairer le débat et altérer l'argumentaire relatif aux droits fonciers du point de vue climatique, de la conservation et des programmes de développement, à travers la recherche opportune, la surveillance foncière et l'analyse stratégique ; (iv) mobiliser l'attention mondiale et visibiliser les droits collectifs à travers des rassemblements réussis ; et (v) faire de la sécurité foncière un domaine d'intervention positive pour la collaboration avec le secteur privé, ce qui a conduit à l'élaboration et l'utilisation de directives plus strictes en matière de responsabilité dans l'acquisition de terres et dans les chaînes d'approvisionnement.

À travers le Groupe Interlaken, RRI a donné aux grandes entreprises et investisseurs un espace où discuter stratégie et travail en faveur de changements à l'échelle sectorielle dans le respect des droits fonciers communautaires. Des représentants du secteur privé, de la société civile et des pouvoirs publics ont fait usage du *Guide sur les droits fonciers et forestiers* que RRI a publié en 2015 pour commencer à aligner leurs activités sur les VGGT. Notamment, Nestlé a appliqué le guide pour évaluer la performance des fournisseurs d'huile de palme en Indonésie, et les institutions européennes de financement du développement ont demandé l'avis du Groupe Interlaken et commencé à appliquer les orientations formulées par le Groupe pour le respect des droits fonciers.

Ces évolutions sont le signe avant-coureur d'un changement potentiellement plus large dans l'architecture internationale, du fait que ces instances pèsent de façon significative sur les investissements dans le monde en développement.

Pourquoi augmenter maintenant le financement de RRI ?

À travers des interventions au niveau système qui s'appuient sur des investissements éclairés, stratégiques et complémentaires, RRI a démontré sa capacité à obtenir des résultats aux niveaux national et international à maintes reprises. Elle est devenue une référence mondiale en matière de données et d'expertise foncière, exerçant une influence sur la façon dont les gouvernements, les investisseurs privés, les chercheurs et la communauté internationale comprennent et administrent les droits communautaires et les risques fonciers. Cependant, sur les cinq dernières années, les menaces pesant sur les communautés forestières et sur les forêts n'ont cessé de grandir et les enjeux en sont devenus plus élevés. Il est désormais bien connu que la sécurité des droits fonciers communautaires n'est pas simplement nécessaire à la réalisation des droits humains et d'une croissance économique équitable, mais également au sauvetage des forêts, à la protection de la biodiversité et à l'atténuation des effets des changements climatiques. La déforestation liée aux usages légaux et illégaux des terres et des types de couverture des sols n'est toujours pas enrayée à divers points du globe, et génère un rétrécissement ininterrompu de la canopée forestière mondiale, ainsi que l'exode forcé des communautés rurales. À défaut de droits clairs et applicables sur les terres et les ressources, les peuples autochtones et les communautés locales, qui ont gardienné les forêts tropicales du monde pendant des générations, sont exposées à des risques constants, et leurs cultures et leurs forêts sont ballotées au gré des changements de programmes politiques, de la corruption, de l'opportunisme économique et des changements climatiques.

Si le nombre d'acteurs et d'alliances stratégiques qui œuvrent en faveur des droits fonciers n'a cessé de croître, RRI continue de remplir un rôle central dans l'urgente bataille pour inverser la tendance. Ayant renforcé sa structure institutionnelle et affiné son approche au cours des cinq dernières années, RRI est désormais en position d'élargir drastiquement l'échelle et la portée de ses impacts dans des pays ciblés et de se repositionner de façon à accompagner la connexion et la mobilisation des nombreux instruments internationaux existants (y compris ceux créés par RRI).

En sa qualité d'interlocuteur fiable sur les scènes locales et mondiales de prise de décisions, RRI est la seule organisation internationale dédiée aux droits collectifs sur les terres et les ressources à avoir établi un dialogue permanent avec des investisseurs privés (Groupe Interlaken), avec des fonctionnaires gouvernementaux (MegaFlorestais), avec la communauté internationale (campagne et série de conférences internationales Land Rights Now), et avec des responsables des peuples autochtones, des communautés et des groupes de femmes (Coalition RRI). Ses contributions en matière d'analyse –comprenant des données de surveillance foncière, des analyses stratégiques et un soutien au suivi mondial (LandMark)– ont attiré l'attention d'experts et de défenseurs partout dans le monde, en donnant aux responsables locaux et aux agents de changement les données et les preuves scientifiques dont ils avaient besoin pour faire avancer leurs causes. Ses capacités de communication et de rassemblement donnent à RRI une portée unique, lui permettant de « boxer en dehors de sa catégorie »^{ix} avec des investissements limités et un Secrétariat flexible et ingénieux.

À l'avenir, RRI va dépasser la coordination et la mobilisation de sa propre Coalition pour connecter et mobiliser l'écosystème d'initiatives et d'institutions qui est apparu ces dix dernières années en soutien des droits fonciers locaux. Pour faciliter ce repositionnement, RRI va consacrer davantage d'efforts à l'engagement et à l'établissement de liens avec d'autres initiatives et collectivités mondiales établies, pour les aider à devenir des forces de proposition plus efficaces en matière de réforme foncière, et pour renforcer sa visibilité et sa portée mondiale : (i) en élargissant les partenariats stratégiques pour capitaliser leur portée et leur influence ; (ii) en élargissant ses analyses stratégiques et son programme de surveillance foncière pour établir des niveaux de référence mondiaux et surveiller les progrès accomplis en matière de droits forestiers, fonciers, sur l'eau et sur le carbone, et en matière de justice de genre dans tous ces domaines, afin de faciliter la conscientisation mondiale sur les avancées dans la réalisation des ODD ; (iii) en augmentant le soutien analytique et de communication pour les communautés dans les campagnes de défense à l'échelle nationale ; et (vi) en renforçant sa stratégie de communication numérique pour mieux canaliser ses contributions analytiques, y compris l'élaboration d'un registre des messages, de données visuelles en libre accès, d'un site internet facile à utiliser, et une meilleure utilisation des réseaux sociaux.

RRI maintiendra son attention sur les transformations politiques au plus haut niveau dans un nombre limité de pays prioritaires, en créant des opportunités pour un déploiement plus efficace des nouveaux outils et plateformes (le Groupe Interlaken, le Tenure Facility, et l'initiative Land Rights Now) qui viennent en complément des réseaux et stratégies du niveau national pour déclencher le changement.

Pour répondre à la demande croissante de données et de preuves scientifiques, RRI continuera d'élargir l'échelle et la profondeur de sa surveillance foncière et de ses analyses stratégiques, afin d'y inclure : (i) les droits des communautés sur l'eau et sur le carbone ; (ii) des évaluations différenciées des droits des femmes sur les terres, les ressources et en matière de gouvernance au sein des régimes fonciers à base communautaire ; (iii) les contributions économiques des entreprises conduites au niveau communautaire ; et (iv) les incidences foncières des investissements à caractère économique, de conservation, relatifs au climat et au développement, réalisés avec et pour les peuples autochtones, les communautés locales et les femmes.

Faire ce grand pas en avant, pour saisir les nouvelles opportunités d'élargir la portée et l'échelle des réformes foncières, va requérir un soutien et des investissements substantiels de la part de la communauté internationale. La présente proposition décrit un plan ambitieux mais réaliste pour maintenir le riche portefeuille d'activités qui a jeté les bases de l'engagement continu de RRI, tout en développant des stratégies complémentaires pour tirer pleinement profit des investissements réalisés à ce jour.



Objectifs et résultats du programme proposé

Objectifs stratégiques

Afin de saisir les nouvelles opportunités mondiales de lutte contre les inégalités, de promouvoir la justice de genre et d'élargir l'échelle et la portée des efforts déployés au niveau mondial sur la prochaine période quinquennale (2018-2022), RRI prendra appui sur des stratégies et programmes éprouvés pour donner priorité à quatre nouveaux objectifs stratégiques :

1. **Élargir l'échelle et la portée des efforts déployés au niveau mondial pour sécuriser les droits de propriété des femmes, les aider à se faire entendre, et à exercer leur leadership sur les terres et les forêts communautaires.** Les femmes se trouvent en première ligne du combat pour les droits fonciers et forestiers, et subissent des effets disproportionnés lorsque les droits fonciers communautaires ne sont pas respectés. La plupart des lois sont injustes du point de vue des droits des femmes au sein des communautés ; elles sont le reflet de la marginalisation politiques et sociale des femmes dans divers pays du monde. La sécurisation de ces droits est à la fois une question de justice de genre et un élément clé pour la protection de communautés entières et pour faire de réelles avancées sur les objectifs mondiaux de développement et climatiques. RRI est parfaitement consciente que, même au sein des communautés, les femmes ont un statut juridique inférieur à celui des hommes en matière de droits de propriété, d'accès et de gouvernance foncière. RRI va privilégier les approches de travail en commun avec les responsables autochtones et communautaires pour mieux les aider à donner priorité aux femmes marginalisées. Dans ce contexte, RRI cherche également à :
 - a. Impulser le développement d'une nouvelle initiative mondiale sur la justice de genre dans le cadre des droits fonciers communautaires lors de la prochaine Conférence internationale sur les droits communautaires sur les terres et les ressources (octobre 2017, Stockholm, Suède). Cet effort pour introduire la justice dans les argumentaires dominants sur les droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales se placera à l'intersection des droits des femmes sur les terres, la gouvernance et les entreprises communautaires ;^x
 - b. Éclairer les campagnes nationales en faveur de réformes politiques équitables du point de vue du genre, notamment en RDC, au Liberia, au Pérou, en Colombie, en Inde, en Indonésie et au Népal. En outre, RRI vise à accroître la sensibilisation de la communauté internationale du développement sur les avantages de sécuriser la reconnaissance des droits des femmes au sein des systèmes fonciers collectifs par l'exploitation de nouvelles données mondiales sur les droits fonciers des femmes ;^{xi} et
 - c. Renforcer les capacités des membres de la Coalition RRI et d'autres réseaux de femmes pour une promotion effective de la justice de genre dans le cadre des droits fonciers et forestiers à travers l'établissement formel du Groupe consultatif de RRI sur la justice de genre. Ce Groupe consultatif se réunira en 2017 pour définir une stratégie

de genre sur les cinq prochaines années (2018-2022) et les priorités au niveau national et régional. Ce groupe va également accompagner l'élaboration de la nouvelle initiative mondiale proposée ci-dessus, en définir le programme et créer des plateformes pour engager les collectivités clés à des échelles multiples.

2. **Renforcer et connecter les « défenseurs de première ligne » pour mieux défendre leurs terres et leurs ressources naturelles, et contribuer à l'avancement de leurs programmes avec des analyses, des communications et des réseaux stratégiques plus solides.**

L'information se consomme désormais de façon plus condensée, de sorte que les messages fondés sur des données claires et cohérentes, qui s'adressent directement à des publics ciblés, sont des outils importants pour assurer l'influence des nouvelles analyses sur l'argumentation mondiale et les principaux processus de réforme au niveau des pays. Cela revêt une importance particulière étant donnée la montée constante de l'influence des réseaux sociaux comme moyens de partage des informations et comme amplificateurs d'impact. Dans ce contexte, RRI va renforcer et élargir sa surveillance foncière sur les terres, les forêts, le carbone et les droits des femmes, et établir un niveau de référence concernant les droits communautaires sur l'eau. Elle s'assurera également que des données et des messages nationaux extraits de ces analyses soient disponibles et accessibles pour des campagnes de sensibilisation et de défense au niveau national. En outre, RRI vise à interpeler de façon plus énergique les collectifs influents mais actuellement inactifs en matière de soutien, à tisser des relations avec des alliés non habituels, et à dépasser les réverbérations des cercles politiques fermés et des « bulles filtrantes »^{xii} qui entravent l'accès à des collectivités et responsables clés. En particulier, RRI entend :

- a. Répertorier et connecter des réseaux pour faciliter les communication et la mobilisation ; partager des connaissances en matière de communications stratégiques et de nouvelles technologies ; atteindre de nouveaux collectifs focalisés sur les droits des femmes, la problématique climatique, etc., pour mettre en évidence les liens de ces thèmes avec les droits fonciers communautaires ; et faciliter les échanges entre les organisations et réseaux locaux pour tisser des relations de travail et influencer les programmes nationaux, les priorités régionales et les argumentaires et actions au niveau mondial ;
- b. Renforcer les niveaux de référence mondiaux en matière de droits fonciers communautaires, de droits forestiers, de droits sur le carbone et de droits des femmes sur les terres communautaires, et élaborer des niveaux de référence similaires pour les droits communautaires sur la ressource en eau. RRI utilisera ces cadres éprouvés pour surveiller et rapporter les avancées mondiales sur les Objectifs de développement durable relatifs aux terres, aux ressources et au genre.
- c. Élaborer une communication et des opportunités d'intervention ciblées, fondées sur des données, aux niveaux national, régional et mondial, pour renforcer la voix des responsables communautaires et autochtones, et faire connaître les solutions appliquées par les communautés aux principaux problèmes sociaux, économiques et

environnementaux ; et

- d. Renforcer la gestion des connaissances de RRI et l'accessibilité des données et messages clés sur toute une gamme de questions relatives aux avantages de la sécurisation des droits communautaires (voir les efforts préliminaires déployés à cet égard en cliquant [ici](#)), ainsi que sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de réformes foncières en collaboration avec le Fonds international pour les droits fonciers et forestiers (Tenure Facility). Par exemple, RRI conduira une analyse des stratégies et des progrès accomplis par les projets du Tenure Facility pour en extraire des leçons sur la façon d'élargir encore davantage la reconnaissance des droits fonciers.

3. **Transformer les pratiques de développement et de conservation pour qu'elles respectent les droits fonciers locaux en « démocratisant la responsabilité », et soutenir les modèles et les entreprises de développement localement définis.** La transformation des systèmes politiques, conservationnistes et marchands pour le respect des droits fonciers locaux requiert d'interventions énergiques auprès des entreprises et des investisseurs, des communautés locales mieux informées et autonomes pour identifier et gérer leurs propres modèles, et des environnements politiques et réglementaires aptes à promouvoir équitablement les initiatives locales de développement face aux acquisitions et investissements fonciers à grande échelle. Au vu de la multiplication d'engagements nouveaux souscrits par les gouvernements et les corporations, du large « fossé de la reconnaissance » entre les ambitions déclarées et les actions mesurables, et de l'inadéquation générale des mécanismes de responsabilisation publique, RRI stimulera les efforts visant à « démocratiser la responsabilité » en soutenant le suivi communautaire des engagements et des investissements du secteur public comme du secteur privé. En particulier, RRI entend :

- a. Élargir les interventions du Groupe Interlaken au niveau des pays et des activités, en donnant priorité aux pays, secteurs et entreprises stratégiquement influents qui vont guider et accélérer une adoption et une transformation plus larges ;
- b. Soutenir l'élaboration de nouveaux modèles économiques et de conservation gérés localement ou de façon communautaire, et travailler avec les gouvernements, les investisseurs, les entreprises et les organisations de développement pour en assurer la mise en œuvre à travers des réseaux multiniveaux dédiés à guider les avancées sur ces fronts ;
- c. Faciliter la mise en place et l'expansion de « systèmes d'alerte précoce » gérés de façon communautaire, tels que les systèmes de SMS utilisés par AMAN en Indonésie, ainsi que la cartographie des chaînes d'approvisionnement pour permettre la surveillance communautaire des activités et investissements publics et privés, pour en suivre la performance en temps réel, et pour mettre les acteurs publics et privés face à leurs responsabilités ; et
- d. Encourager le développement d'une nouvelle communauté praticienne pour stimuler

les entreprises communautaires, y compris en collaboration avec le Fonds pour l'agriculture et les forêts (Farm and Forest Facility) et d'autres organisations de recherche et associations de propriétaires forestiers compétentes.

4. **Connecter, consolider et tirer profit de la série émergente d'instruments mondiaux pour élargir la reconnaissance des droits fonciers et forestiers des peuples autochtones et des communautés locales sur le terrain.**

Les nombreux instruments et initiatives stratégiques ayant récemment vu le jour en rapport aux droits fonciers communautaires offrent une plateforme solide pour l'action. Beaucoup d'entre eux, tels les programmes REDD et FLEGT, la DNYF, le Fonds pour l'agriculture et les forêts, et les tables rondes de commerce de denrées, sont déjà engagés dans le soutien de la reconnaissance des droits fonciers communautaires. D'autres, y compris le [Fonds international pour les droits fonciers et forestiers ou Tenure Facility](#), le [Groupe Interlaken](#), [MegaFlorestais](#), l'Appel mondial à l'action sur les droits fonciers autochtones et communautaires ([Land Rights Now](#)) et [LandMark](#), ont été conçus pour compléter et former la base d'une nouvelle structure mondiale de soutien pour les droits fonciers communautaires. Au cours des cinq prochaines années, la Coalition RRI va s'occuper à faciliter le fonctionnement de cet « écosystème » émergent, au sein duquel ses instruments sont reliés et activés pour maximiser l'exercice des droits, en promouvant l'apprentissage en commun, l'établissement de liens et la cohérence des programmes nationaux. Chacun de ces outils s'adresse à une audience différente et vise à résoudre une difficulté particulière qui empêche l'acceptation généralisée de la sécurisation des droits fonciers communautaires en tant que pilier des Objectifs de développement durable. Ces instruments, travaillant de concert avec les coalitions foncières nationales encouragées par RRI dans les pays prioritaires, ainsi qu'avec les initiatives, institutions et engagements créés en dehors de la Coalition RRI, peuvent développer beaucoup de puissance, d'influence et d'impact une fois reliés aux niveaux national et mondial. Pour capitaliser la collaboration et le potentiel de cet écosystème, et tirer profit de la niche que chacun d'eux vise à exploiter, RRI entend :

- a. Convoquer et relier entre eux les instruments et initiatives en nombre croissant qui visent à promouvoir les droits fonciers des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes, à travers la série biennale de conférences internationales sur les droits des communautés sur les terres et les ressources, et développer un nouveau partenariat de haut niveau entre supporters engagés pour surveiller les progrès accomplis, faciliter la collaboration entre les initiatives et accélérer les avancées ;
- b. Fomenter une coordination stratégique entre le Tenure Facility, le Groupe Interlaken, MegaFlorestais, les coalitions foncières nationales établies par RRI, et d'autres plateformes dans certains pays en développement, pour développer des projets permettant de cartographier et de répertorier les territoires forestiers communautaires ainsi que les politiques de réforme, et améliorer la conformité des entreprises avec l'UNDRIP et les VGGT. Cette sorte de coordination a été lancée début 2017 au Cameroun où le projet pilote du Tenure Facility a convoqué une réunion du Groupe Interlaken et de l'Association nationale des industries camerounaises, afin

d'identifier les mesures que les fournisseurs nationaux devraient prendre pour être en conformité avec les normes internationales ; et

- c. Accentuer la collaboration entre les instruments du point de vue technique et politique pour favoriser le soutien et l'apprentissage commun. Par exemple, LandMark est positionné pour devenir une centrale de données en accès libre et en commun, permettant de dresser les cartes des territoires communautaires et des concessions privées, pour faciliter un suivi transparent du respect des standards par les entreprises, et une plateforme de données utiles aux stratégies de défense dans le cadre de la campagne Land Rights Now de l'Appel mondial à l'action. Le Fonds pour l'agriculture et les forêts mobilise des soutiens pour les organisations productrices et renforce leur capacité de défense des droits. MegaFlorestais vise à tirer les leçons des expériences du Tenure Facility et à s'impliquer davantage dans le partage de leçons apprises concernant la mise en œuvre des droits fonciers, cherchant ainsi à élargir son influence au-delà des investissements limités du Tenure Facility dans les pays en développement.



Principaux résultats

Impact

Ce programme cadre vise à accroître significativement la capacité des communautés rurales du monde en développement à utiliser durablement, gérer et protéger leurs terres et leurs ressources ; à accroître leur bien-être et poursuivre leurs ambitions ; et à contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable et aux contributions déterminées au niveau national à l'adaptation et à l'atténuation des changements climatiques dans le cadre de l'Accord de Paris.

Résultats généraux (sur la période quinquennale)

1. Les peuples autochtones, les communautés locales et les femmes rurales mobilisent leurs capacités, leur leadership et leurs droits pour transformer les programmes sociaux, économiques et environnementaux, afin de soutenir un développement incluant et équitable, une gouvernance durable des terres et des ressources, et l'accélération des actions en matière climatique.
2. Les gouvernements élargissent la reconnaissance légale et la mise en application des droits sur les terres et les ressources des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes au sein de ces communautés, en les considérant comme des conditions propices à l'engagement démocratique, à la croissance économique partagée, au développement durable, et à l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques.
3. Les investisseurs et les entreprises, aux niveaux national comme international, adoptent les normes internationales et les approches axées sur les droits en reconnaissant les droits fonciers coutumiers, et travaillent avec les gouvernements, les peuples autochtones, les communautés locales et les groupes de femmes rurales pour (i) résoudre les différends et les conflits de nature foncière ; (ii) réduire les pressions de la déforestation et de la dégradation des sols ; et, (iii) soutenir les entreprises communautaires et les modèles de conservation et d'affaires localement définis, qui améliorent les moyens de subsistance et les résultats en termes de durabilité.

Résultats et indicateurs spécifiques pour chaque résultat général :

Résultat 1 : Les peuples autochtones, les communautés locales et les femmes rurales mobilisent leurs capacités, leur leadership et leurs droits pour transformer les programmes sociaux, économiques et environnementaux, afin de soutenir un développement incluant et équitable, une gouvernance durable des terres et des ressources, et l'accélération des actions en matière climatique.

Résultats et indicateurs spécifiques

1.1 : Les efforts mondiaux pour sécuriser les droits des femmes en matière de propriété, d'expression et de leadership dans les territoires et forêts communautaires sont élargis et intensifiés.

- Une initiative mondiale sur la justice de genre dans les territoires communautaires est mise en place pour renforcer la défense et le dialogue intersectoriel, développer des réformes juridiques et soutenir les droits et l'autonomisation économique des femmes rurales dans le cadre des investissements à base foncière.
- Des réformes des systèmes de droits et des politiques, équitables du point de vue du genre, sont déployées en consultation avec les femmes rurales et les responsables communautaires dans tous les pays suivis par RRI.
- Un Groupe consultatif sur la justice de genre est établi et il soutient efficacement les initiatives nationales et les interventions au niveau mondial.
- Des analyses fondées sur des preuves scientifiques relatives au genre et aux droits fonciers contribuent à l'autonomisation des réseaux de femmes rurales et soutiennent les stratégies de défense et les réformes au niveau mondial, régional et national.
- Des investisseurs et entreprises influents adoptent les normes internationales et des approches axées sur les droits qui reconnaissent les droits des femmes rurales.

1.2 : Les défenseurs de première ligne des droits sur les terres et les ressources sont mieux informés, soutenus et connectés dans le combat pour les causes qui leur importent.

- Les réseaux autochtones, communautaires et de femmes sont mieux connectés afin d'accélérer l'apprentissage et renforcer leur capacité et leur impact.
- Les données de surveillance foncière relatives aux droits sur les forêts, les terres, l'eau, le carbone et en matière de justice de genre, et la gestion de ces données, sont élargies et mobilisées comme un point de référence mondial pour dresser l'état des lieux des droits autochtones, communautaires et féminins.
- Les analyses stratégiques, les données foncières et les enseignements tirés du terrain sont mis au service des membres de la Coalition RRI, des gouvernements, des investisseurs et de la communauté internationale pour éclairer leurs décisions, leurs investissements et leurs interventions sur tous les secteurs et à toutes les échelles.
- Les solutions et contributions apportées par les communautés et les autochtones pour résoudre les difficultés de la conservation et du développement sont promues et utilisées pour améliorer les progrès accomplis en matière de développement durable national, et de sûreté environnementale aux niveaux national et mondial.

1.3 : La structure internationale de soutien pour l'élargissement de la reconnaissance, de la protection et de la mise en application des droits fonciers et forestiers en milieu rural est consolidée et mobilisée par les responsables autochtones et communautaires pour pousser les acteurs des secteurs publics et privés à adopter des approches et des engagements axés sur les droits.

- Les instruments et initiatives internationaux dédiés à faire avancer l'utilisation durable des terres et des ressources, la réforme foncière et d'autres objectifs corrélés sont mieux connectés et mobilisés au service des responsables communautaires, des acteurs politiques et des investisseurs.
- La coordination entre le Tenure Facility, le Groupe Interlaken, MegaFlorestais et d'autres instruments de la Coalition est renforcée de façon à œuvrer en faveur des droits communautaires, des réformes politiques et de la conformité corporative à l'UNDRIP et aux VGGT aux niveaux national et international.
- L'apprentissage politique en matière de réforme foncière et les contributions de la sécurité foncière aux impératifs sociaux, économiques et environnementaux sont documentés, diffusés et mobilisés.
- Les mécanismes techniques et financiers visant à soutenir les droits des communautés rurales sur les terres et les ressources sont renforcés et/ou développés.
- Des mécanismes ascendants, descendants et horizontaux sont mis en place et mobilisés par les peuples autochtones, les communautés locales et les membres de la Coalition RRI pour surveiller le respect du droit national et international par le secteur privé et public, et pour soutenir la mise en œuvre d'engagements volontaires en faveur de la reconnaissance des droits des communautés rurales sur les terres et les ressources.

Résultat 2 : Les gouvernements élargissent la reconnaissance légale et la mise en application des droits sur les terres et les ressources des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes au sein de ces communautés, en les considérant comme des conditions propices à l'engagement démocratique, à la croissance économique partagée, au développement durable, et à l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques.

Résultats et indicateurs spécifiques

2.1 : Les droits ruraux sur les terres et les ressources sont renforcés pour soutenir les priorités nationales et les engagements internationaux en matière de changements climatiques, de croissance économique, de développement durable et de réduction de la pauvreté.

- Des analyses spécifiques par pays des droits fonciers des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes rurales sont développées et les lacunes affectant les ambitions en matière de climat et de développement (par exemple, l'Accord de Paris, les Objectifs de développement durable, les Objectifs d'Aichi, le Plan stratégique des Nations Unies pour les objectifs forestiers mondiaux, et les engagements en matière de droits humains) sont identifiées.
- Des feuilles de route stratégiques –comprenant des outils, des méthodes et des initiatives– visant à combler les lacunes politiques, à accélérer les réformes pour mettre en œuvre les engagements mondiaux, et à réduire les risques sont produites et appliquées en

collaboration avec les gouvernements, les OSC, les peuples autochtones, les femmes rurales, et les partenaires et instruments de financement en matière de climat et de développement.

- Des réunions sur la gouvernance foncière et forestière, les changements climatiques et d'autres priorités centrales du développement, se tiennent aux niveaux national et international pour accélérer l'apprentissage et l'action concernant les droits ruraux sur les terres et les ressources.
- Les initiatives et mécanismes de financement internationaux dédiés au développement et au climat adoptent des garanties institutionnelles et des normes pour encourager l'intensification et l'élargissement des efforts déployés au niveau pays pour reconnaître et faire respecter les droits autochtones et communautaires sur les terres et les ressources en tant que conditions propices pour une plus grande effectivité des actions et des résultats.
- Les fenêtres d'opportunité politique pour renforcer les droits collectifs et réduire la pression sur les terres et forêts communautaires sont saisies et mises à profit à travers le Mécanisme de réponse stratégique de RRI.

2.2 : Des conditions favorables à l'avancement de modèles et d'approches dirigés localement ou axés sur les communautés en matière de gestion durable des ressources, de développement économique et de conservation de la biodiversité sont établies, renforcées et promues.

- Une communauté mondiale de pratique sur les entreprises et initiatives forestières autochtones et communautaires est établie pour développer et piloter des initiatives et documenter les enseignements tirés et les recommandations politiques.
- Des mécanismes juridiques, politiques et institutionnels visant à soutenir les entreprises et la gestion des ressources axées sur le milieu rural ou communautaire sont élaborés, pilotés et répertoriés.
- Des entreprises, des approches de développement et des modèles de conservation impulsés au niveau local sont identifiés et promus par les gouvernements.

Résultat 3 : Les investisseurs et les entreprises, aux niveaux national comme international, adoptent les normes internationales et les approches axées sur les droits en reconnaissant les droits fonciers coutumiers, et travaillent avec les gouvernements, les peuples autochtones, les communautés locales et les groupes de femmes rurales pour (i) résoudre les différends et les conflits de nature foncière ; (ii) réduire les pressions de la déforestation et de la dégradation des sols ; et, (iii) soutenir les entreprises communautaires et les modèles de conservation et d'affaires localement définis, qui améliorent les moyens de subsistance et les résultats en termes de durabilité.

Résultats et indicateurs spécifiques

3.1 : Des réseaux précompétitifs sont tissés aux échelles nationale et mondiale pour faciliter le dialogue entre les investisseurs, les entreprises, les gouvernements, les OPI et les OSC au sujet

des risques fonciers, des droits des communautés et des femmes rurales sur les ressources, et de la gouvernance foncière et modèles d'affaires responsables.

- Des réseaux précompétitifs sont mis en place dans les pays prioritaires pour renforcer l'engagement des parties prenantes et soutenir la mise en œuvre d'outils et de garanties d'ordre foncier, notamment les VGGT et d'autres normes et lignes directrices relatives aux droits humains.
- L'engagement au niveau pays du Groupe Interlaken est élargi pour accélérer la transformation des pratiques d'affaires.
- Des mécanismes de responsabilisation sous direction communautaire sont mis en place pour surveiller les engagements des secteurs public et privé, et pour renforcer le respect des normes et garanties foncières, qu'elles soient légales ou volontaires.
- Le Groupe Interlaken élargit sa portée et son influence à de nouveaux secteurs et de nouveaux collectifs, et renforce l'engagement et la coordination avec d'autres plateformes privées et initiatives internationales.

3.2 : Des outils et des instruments crédibles permettant de faire avancer les droits ruraux sur les terres et les ressources, de réduire l'expositions des investisseurs et des entreprises aux risques fonciers, de renforcer les entreprises locales et d'améliorer la gouvernance durable des ressources sont mis au point, adoptés et promus par les entreprises, les gouvernements et les OSC.

- Des protocoles de détection des risques fonciers et de due diligence sont élaborés et appliqués par les entreprises, les investisseurs, les gouvernements et les OSC, pour leurs investissements.
- Des analyses et des outils stratégiques sont élaborés et utilisés par les entreprises, les investisseurs, les communautés et les gouvernements pour résoudre les conflits fonciers.
- Des entreprises sous contrôle local et des modèles de développement économique à vocation locale sont identifiés et promus par les investisseurs et les entreprises.
- L'Outil IAN Investment est mobilisé pour soutenir la gestion des risques ESG aux niveaux mondial et national.

Suppositions, risques et stratégies d'atténuation

Les suppositions qui sous-tendent le Programme stratégique sont liées à la Théorie du changement souscrite par RRI et aux résultats programmatiques énumérés ci-après. Voir Tableau 2 ci-dessous pour connaître les suppositions clés, le risque de non-respect et les stratégies d'atténuation proposées. L'apprentissage généré à travers des activités annuelles de planification, de surveillance et d'évaluation sera utilisé pour tester et affiner périodiquement ou mettre à jour les risques et les

suppositions, et pour renforcer les stratégies d'atténuation sur tout le cycle de vie de ce Programme stratégique (2018-2022).

Tableau 2 : Suppositions et stratégies d'atténuation des risques

Supposition	Risque	Stratégies d'atténuation
Les analyses, outils et solutions de RRI sont mobilisés et utilisés.	Faible	RRI a une trajectoire éprouvée de production de documents stratégiques de haute qualité, qui satisfont les besoins de publics clés et atteignent leurs objectifs en termes d'impact. Ces dernières années, RRI a volontairement réduit le nombre de produits afin d'en renforcer la qualité et d'en maximiser les retours. De la même façon, les outils et solutions sont mis à l'épreuve de façon poussée, pour des améliorations itératives et une pertinence démontrée. La portée et l'appropriation sont facilitées par l'équipe de communications de RRI et soutenues par la Coalition aux niveaux mondial et local.
La mission et la vision de RRI sont soutenues par une masse critique d'acteurs de tous les secteurs et à tous les niveaux d'engagement.	Faible	RRI est connue pour sa force de rassemblement et sa capacité à tisser des partenariats entre alliés inhabituels. Au fil des ans, RRI a développé des sites et forums dédiés pour mobiliser le soutien et l'engagement de tous les secteurs touchés par la crise mondiale des droits fonciers. Pour étendre sa portée et son impact, RRI a l'intention de tirer profit et de relier les plateformes émergentes d'outils et d'instruments fonciers, dont le Groupe Interlaken, MegaFlorestais, l'Appel mondial à l'action et d'autres forums nationaux et internationaux, et de renforcer les interactions et les appuis en faveur de sa mission première en dirigeant les acteurs vers les solutions et les opportunités qui réduisent leur exposition aux risques, favorisent leurs objectifs et stimulent la prospérité.
Les interventions et contributions de RRI sont opportunes, stratégiques et pertinentes du point de vue de l'avancement des droits ruraux sur les terres et les ressources.	Faible	La valeur ajoutée de RRI sur la scène mondiale des droits fonciers est étroitement liée à sa capacité de créer et de saisir des opportunités stratégiques, ce qui donne un niveau élevé de pertinence à ses interventions et contributions dans la promotion des droits des communautés et des femmes. Pour soutenir cet échange valeur contre financements, RRI va maintenir son approche annuelle de planification et de mise en œuvre, en s'appuyant sur l'information stratégique des partenaires et collaborateurs de la Coalition et en s'adaptant aux programmes politiques fluctuants, pour saisir les opportunités émergentes tout en cultivant l'élan des investissements précédents.
Les initiatives et investissements parrainés par RRI limitent l'exposition des communautés aux situations de	Faible	L'accès et le contrôle des ressources naturelles est une source majeure de conflit et d'insécurité des personnes partout dans le monde. Dans les États fragiles et les situations complexes, les risques associés à l'insécurité

conflit et renforcent les opportunités favorables à la sécurité et au bien-être humains.

foncière et le laxisme de la mise en application peuvent avoir des effets dévastateurs sur les communautés, le développement économique et la stabilité politique. Pour réduire les risques d'exacerber des situations délicates ou d'aggraver l'insécurité des personnes, toutes les interventions de RRI s'appuient sur :

(i) le travail collectif et stratégique de renseignement interne réalisé par les membres et collaborateurs de la Coalition pour répertorier les principaux problèmes, acteurs et opportunités ; (ii) le respect des façons de faire légales, coutumières et démocratiques ; (iii) l'engagement limité dans les juridictions ayant des canaux politiques clairs et offrant des opportunités d'engagement et de dialogue constructifs ; (iv) l'effectivité des communications et des actions de sensibilisation avec les autorités publiques, les instances de développement, le secteur privé et les responsables communautaires ; et (v) la surveillance continue des évolutions des contextes sociaux, politiques et économiques. Avec la récente aggravation de l'exposition du personnel, des consultants, des collaborateurs et des communautés aux menaces à la sécurité humaine, RRI a également adopté des directives plus strictes d'engagement dans les pays, applicables à tous ceux qui participent à la réalisation d'une activité ou intervention donnée. Les mesures de sécurité renforcée comprennent de évaluations et analyses des risques ; la planification et la préparation en termes de sécurité ; le développement d'une culture de la sécurité ; et des politiques et directives claires en matière de ressources humaines pour les processus individuels et collectifs de prise de décisions.

Le RRG a les moyens, les ressources et la capacité d'assurer la réalisation de son 3e Programme stratégique, et de faire face aux questions émergentes selon ce qu'il convient.	Modéré	Malgré un enviable historique de sécurisation à long terme de subventions générales tout en gardant une structure souple et axée sur les opportunités stratégiques, RRI se trouve face à un contexte en rapide évolution, avec une croissance exponentielle des opportunités d'élargissement qui s'accompagne néanmoins d'un accent sur les mesures de responsabilisation, de contrats de subventions plus restrictifs et d'un alourdissement des charges administratives. Face à une charge de travail grandissante, avec un élargissement minimal du personnel et une demande de plus en plus forte en termes d'engagement et de soutien, RRI a pris en 2015 des mesures visant à améliorer l'efficacité administrative, et a adopté une matrice organisationnelle en 2016 pour approfondir la collaboration au sein du personnel et promouvoir un leadership partagé par le personnel d'encadrement. Plus récemment, RRI a pris des mesures
---	---------------	--

		pour améliorer : la levée de fonds et les relations avec les donateurs ; la motivation et la capacité organisationnelle ; la gestion financière et l'échange valeur contre financement ; et la communication et sensibilisation stratégiques. Désormais, les efforts visant à faire de RRI une organisation plus efficace, plus viable et plus résiliente, dotée de financements diversifiés, avec une stratégie effective de levée de fonds et de meilleures relations avec les donateurs, vont être cruciaux pour la réalisation du PS3.
Une demande et un soutien forts pour les droits des femmes rurales sur les terres et les ressources contribueront à soutenir au niveau local et mondial une initiative mondiale sur la justice de genre.	Faible	Une contribution centrale à ce Plan stratégique est l'intention de créer une initiative mondiale pour promouvoir les droits des femmes rurales sur les terres et les ressources, pour faire entendre leurs voix et œuvrer en faveur de leur autonomisation. Les discussions avec des groupes et des réseaux de femmes, ainsi qu'avec des acteurs influents des arènes internationales, laissent entrevoir un désir prononcé de soutenir une telle initiative, mais la transition de la planification à la mise en œuvre n'est pas sans risques. Pour assurer la réalisation de cet ambitieux programme, RRI va demander le soutien d'un Groupe consultatif sur la justice de genre pour piloter l'élaboration de l'initiative, définir son programme de travail et créer des plateformes pour faire intervenir les collectifs concernés à des échelles multiples. Pour lui donner l'élan nécessaire et établir des soutiens à long terme, RRI va déployer sa force de rassemblement pour assurer une collaboration large et à grande échelle, faciliter l'intégration de la justice de genre à tous les niveaux de la nouvelle plateforme d'instruments fonciers, et investir des ressources limitées dans des analyses stratégiques qui révèlent les contraintes et les contributions des femmes rurales.
Les outils et ressources requis pour élargir les soutiens aux défenseurs de première ligne et agrandir leur capacité d'impact sont clairs et accessibles.	Modéré	RRI entend améliorer et mobiliser les connections des femmes qui assument des fonctions de responsables rurales, autochtones et communautaires pour accélérer l'apprentissage et favoriser la réalisation des objectifs qu'elles souhaitent atteindre. Pour augmenter les chances de succès, RRI entend : (i) mobiliser la capacité de divulgation de ces partenaires, collaborateurs et réseaux affiliés pour bâtir des alliances locales et renforcer les actions collectives ; (ii) développer un registre de points de données clés dans plusieurs langues, d'accès et d'utilisation faciles, pour soutenir les efforts locaux de défense ; (iii) suivre, surveiller et faire connaître le travail et les contributions des défenseurs de première ligne ; (iv) développer les opportunités d'engagement direct à travers la nouvelle plateforme d'instruments fonciers ; et (v) soutenir la

		surveillance ascendante des engagements pris par les secteurs publics et privés dans le sens de la reconnaissance et de la protection des droits ruraux.
Les gouvernements des pays ciblés réforment les politiques et les marchés dans une optique de droits, renforcent la protection des droits ruraux sur les terres et les ressources, et développent les opportunités pour mettre en place des modèles de développement et de conservation à base locale ou communautaire.	Modéré	Les efforts des autorités publiques pour élargir la reconnaissance légale et la mise en application des droits des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes rurales sur les terres et les ressources est un résultat central. RRI entend obtenir ce résultat en renforçant la pertinence et les propositions à faible coût de sécurisation des droits ruraux sur les terres et les ressources, afin de garantir l'investissement étranger, de tenir les engagements nationaux en matière de climat et de biodiversité, et d'atteindre les ODD -- notamment ceux de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire. À cette fin, RRI vise à produire des analyses stratégiques en complément des priorités nationales ; mobiliser sa force de rassemblement pour engager les responsables publics et privés, ainsi que les initiatives internationales en matière de climat et de développement, pour identifier et aborder les solutions aux principaux défis ; et tirer profit de la plateforme internationale d'instruments fonciers pour proposer des solutions à des problèmes et préoccupations spécifiques.
Les entreprises et les investisseurs au niveau national et mondial adoptent et mettent en œuvre des directives et des normes pour réduire leur exposition aux risques fonciers.	Modéré	Pour renforcer le soutien et l'engagement, le Groupe Interlaken va donner priorité aux demandes et au travail d'information de ses membres privés, afin de garantir que les activités et engagements soient aussi stratégiques et affinés que possible. La documentation d'exemples positifs d'application de normes sera utilisée pour mettre en lumière des opportunités de changement, ainsi que les coûts du non-respect.
Les investisseurs et entreprises locaux approuvent les directives et normes du Groupe Interlaken, et participent activement dans les réseaux précompétitifs pour identifier et promouvoir des solutions aux risques fonciers.	Modéré	Le Groupe Interlaken s'appuiera largement au niveau national sur les renseignements de ses propres réseaux et de ceux de RRI, pour s'assurer que les parties prenantes les plus stratégiques et influentes sont effectivement engagées et qu'une dynamique précompétitive est possible. Pour maintenir la participation des membres du Groupe Interlaken dans les forums nationaux, RRI donnera priorité aux pays sur la base de l'empreinte des chaînes d'approvisionnement ou des investissements des membres privés actuels du Groupe. Ainsi, les membres seront plus enclins à soutenir eux-mêmes des interventions, ou à désigner du personnel national pour participer à leur place. L'engagement du Groupe Interlaken dans des pays et régions prioritaires sera guidé par les renseignements provenant de ses propres réseaux et de ceux de RRI dans ces pays, pour s'assurer que les interventions ajoutent de la valeur aux efforts des organisations locales.

Budget

RRI propose un budget de 10 000 000 USD par an, pendant cinq ans, pour un total de 50 000 000 USD. Les financeurs déjà engagés sont la Norvège (Norad), l'Agence suédoise de coopération internationale (Sida), le Royaume-Uni (DFID), la Fondation Ford et d'autres donateurs privés et bilatéraux qui soutiennent l'effort global de RRI pour promouvoir les droits fonciers communautaires, la justice de genre et la gouvernance forestière, ainsi que pour lutter contre les inégalités et les changements climatiques.

Depuis 2008, l'approche de RRI consiste à préparer des propositions-cadre pluriannuelles et à chercher des donateurs susceptibles d'investir sans restriction dans le programme en question. La solidité des soutiens fournis par les donateurs dans le cadre de cette approche a permis à RRI de saisir des opportunités stratégiques et de créer des programmes novateurs.

Les opportunités de faire avancer la réforme foncière et de prévenir un retour sur les droits acquis surgissent souvent de façon inattendue. La Coalition RRI est conçue et structurée pour répondre à ces opportunités politiques lorsqu'elles apparaissent. La flexibilité de ses financements a toujours été essentielle au succès de RRI et une composante de base de son identité. En outre, l'engagement des donateurs sur un seul ensemble de résultats a permis de réduire les coûts de levée de fonds et de reddition de comptes au minimum.



Gouvernance et coordination de RRI

La gouvernance et la coordination de RRI sont conçues en termes d'impact et de responsabilité. La structure et la gouvernance de la Coalition garantissent que les représentants des communautés et des organisations de peuples autochtones jouent un rôle central dans l'orientation et la direction de la Coalition. Sa structure informelle est assortie d'un mécanisme de coordination formel qui assume la responsabilité fiduciaire et assure la reddition de comptes à diverses collectivités.

Dispositifs institutionnels et corporatifs de RRI

RRI fonctionne avec les dispositifs institutionnels suivants : (a) Partenaires ; (b) Collaborateurs ; (c) Réseaux affiliés ; (d) le Groupe des droits et ressources (RRG) ; (e) les Membres associés ; (f) le Conseil de direction du RRG ; et (g) les Donateurs.

Les **Partenaires** (voir en Annexe la description détaillée) sont des organisations qui travaillent avec les populations et paysages forestiers à l'échelle locale et/ou mondiale. En tant que membres clés de la Coalition RRI, les organisations partenaires s'engagent vis-à-vis des objectifs, cibles, mission et programmes de RRI sous l'égide d'un Protocole d'Accord (PA) quinquennal renouvelable. Leurs fonctions et responsabilités sont, entre autres, de contribuer aux objectifs de RRI, en participant à la planification, la gouvernance et le développement de la vision globale de RRI ; d'entreprendre un travail d'analyse aux niveaux local, national, régional et mondial, en collaboration avec le RRG ; de conduire des « campagnes » d'information à l'échelle nationale et régionale au sujet de l'Initiative, dans la mesure du possible ; et de rester vigilantes sur les questions qui se présentent sur le terrain et les faire connaître aux RRG, aux autres partenaires et au Conseil.

Les **Collaborateurs** sont des organisations engagées sur les objectifs de RRI et qui participent à la planification et la mise en œuvre d'activités approuvées par RRI ; leur engagement se fait avec l'accord des Partenaires du RRG et en fonction de leur capacité à faire avancer les objectifs de RRI. Il y a des Collaborateurs de niveau national, régional et mondial.

Les **Réseaux affiliés** sont des réseaux (institutionnels ou informels) de collectifs clés (tels que les peuples autochtones, les communautés forestières, les femmes, les responsables politiques, les universitaires et la société civile) ayant une pertinence au niveau régional et/ou global, qui complètent les capacités et les efforts de défense de RRI, et sont engagés dans la réalisation des priorités stratégiques de RRI sur une année donnée. Ils sont reliés à RRI par un PA d'un an renouvelable.

Le **Groupe des Droits et Ressources (RRG)** est le mécanisme officiel de coordination de l'Initiative, juridiquement constitué comme organisation à but non-lucratif à Washington, D.C. Il remplit quatre fonctions fondamentales : **1) pouvoir des services de coordination à RRI ; 2) exercer le leadership sur RRI et articuler l'argumentation pour remplir la mission et la vision de RRI ; 3) conduire des travaux programmatiques et analytiques pertinents à l'échelle mondiale en collaboration avec les Partenaires ; et 4) mener d'autres travaux, à l'échelle mondiale, qui contribuent aux objectifs généraux de RRI, en collaboration avec les Partenaires.** Les fonctions centrales et responsabilités

du RRG sont décrites dans le Dispositif institutionnel corporatif et comprennent, entre autres, la coordination de toutes les activités et manifestations approuvées par RRI, diriger la « campagne » mondiale d'information de l'Initiative, entreprendre au niveau mondial et régional un travail d'analyse qui consolide, synthétise et projette les résultats de la recherche au service des droits et des questions foncières, et gérer le programme mondial de réseautage stratégique, en soutenant les travaux spécifiques par pays ou par régions conduits par des Partenaires et des Collaborateurs de RRI. Le personnel du Secrétariat de RRI est diversifié : en 2017, plus de 55% du personnel du RRG sont des femmes ; dans l'équipe de cadres supérieurs, plus de 50% sont des femmes et 50% sont des citoyens d'autres pays que les États-Unis.

Les **Membres associés** sont des individus ayant une expertise reconnue à l'international en matière de forêts, de terres et de ressources, de réduction de la pauvreté, et de droits humains, qui apportent leur collaboration ou leur travail d'orientation stratégique à RRI à titre bénévole et qui ont démontré leur engagement vis-à-vis des objectifs de RRI. Le programme des membres internationaux vient nourrir le puits d'expertise et d'expérience de l'Initiative, et par là même, sa crédibilité, et ouvre une collaboration à long terme sur des sujets d'intérêt commun. Ces membres sont nommés par des Partenaires ou par le RRG, et leur sélection est entérinée par le Conseil.

Le **Conseil de direction** du RRG est l'organe de gouvernance le plus élevé de RRI. Il est composé d'individus issus des organisations partenaires, de responsables d'organisations communautaires et d'individus venus d'organisations et de disciplines pertinentes, et la majorité des membres est indépendante des organisations partenaires. Le Conseil se réunit au moins deux fois par an pour élaborer la stratégie de RRI, exercer la supervision juridique, fiscale et de gestion, et surveiller les progrès accomplis dans la poursuite des objectifs de l'Initiative. Il comprend des représentants de huit pays. 40% des membres sont des femmes.

RRI a une relation tout particulière avec ses donateurs. Un **Groupe des donateurs et des soutiens**, qui rassemble tous les soutiens financiers de RRI, se réunit une fois par an avec le Secrétariat, les Partenaires et le Conseil de direction pour coordonner et examiner les plans et rapports annuels de RRI, ainsi que les résultats de l'exercice annuel de Suivi indépendant, de l'audit financier et des évaluations externes. Les représentants des donateurs, en leur qualité d'acteurs clés sur la scène des réformes foncières et forestières, participent également aux événements et rassemblements organisés par RRI tout au long de l'année.

Liens au Tenure Facility

Le Fonds international pour les droits fonciers et forestiers (Tenure Facility) a été officiellement lancé en 2014 par RRI après plusieurs années de consultation et d'engagement. Incubé par RRI depuis lors, le Tenure Facility est désormais en passe de devenir une institution indépendante, siégeant à Stockholm, en Suède, dès la fin 2017. Au cours de cette relation évolutive, les fonctions et les complémentarités des deux organisations sont apparues plus clairement et sont restées au cœur des discussions du Conseil de direction du RRG et du Conseil du Tenure Facility. En préparation du PA final entre les deux entités, qui sera signé avant 2018, la Coalition RRI entend maintenir son attention sur l'action en faveur

du changement des politiques et législations foncières, et le Tenure Facility continuera son travail avec les organisations autochtones et communautaires, les gouvernements et les instances internationales sur la mise en œuvre des politiques et législations foncières.

Par un travail en synergie avec le Tenure Facility visant une véritable sécurité foncière pour les communautés rurales, RRI continuera de soutenir le Facility comme instrument stratégique de la réforme foncière pendant la durée du PS3, en lui fournissant l'expertise spécifique en matière : d'identification de projets, de renseignement stratégique, de gestion des connaissances, de dissémination des enseignements tirés, et d'autres services.

Planification stratégique et affectation des ressources

La Coalition RRI programme l'utilisation de ses ressources et les affecte annuellement dans le cadre d'un plan stratégique quinquennal, comprenant un cadre logique, approuvé par les principaux donateurs de RRI. Ces plans sont la base du système de suivi et d'évaluation de RRI. Les plans annuels sont complétés par le Mécanisme de réponse stratégique, qui permet de répondre rapidement aux opportunités stratégiques inattendues qui se présentent, avec des subventions pouvant aller de 10 000 à 100 000 USD octroyées dans les 30 jours suivant réception de la proposition. La note conceptuelle qui a servi de fondement au troisième Plan stratégique de RRI sur la période 2018-2022 a été élaborée en consultation avec les 15 Partenaires, les 7 Réseaux affiliés et les 14 membres internationaux de RRI.

Renforcement organisationnel

Ces dernières années, les mutations de l'environnement mondial de la Coalition RRI et la croissance constante de celle-ci se traduisent par une pression grandissante sur le personnel et sur les ressources du Secrétariat de RRI (qui appartient au Groupe des Droits et Ressources – RRG). Afin de maintenir le leadership de la Coalition au sein du mouvement pour les droits fonciers, le RRG a entrepris de renforcer sa performance dans les années qui viennent, notamment à travers des efforts pour renforcer ses capacités en matière de ressources techniques, pour améliorer les structures internes de gestion et pour accroître l'efficacité opérationnelle. Le RRG entend également renforcer sa relation avec les membres de la Coalition et établir de nouvelles collaborations dans le but d'élargir sa portée et son influence aux niveaux national et international.

En prenant appui sur les mécanismes établis d'apprentissage permanent et d'autoréflexion –dont le suivi indépendant annuel et la mise en place d'une matrice de gestion horizontale–, RRI va soutenir les ambitions de son nouveau Programme stratégique de trois façons distinctes :^{xiii}

- a. *Renforcer la viabilité financière et la reddition de comptes aux donateurs.* Pour cela, RRI va : (i) recruter un professionnel de la levée de fonds pour élargir sa base de données relatives aux bailleurs de fonds ; (ii) mieux mobiliser les membres du Conseil du RRG pour sécuriser des financements ; (iii) renforcer la planification, le suivi et l'établissement de rapports pour mieux saisir les enseignements et les difficultés émergentes ; et (iv) entreprendre une due diligence axée sur les risques avec les Partenaires, les Collaborateurs et les Réseaux affiliés ;

- b. *Renforcer les capacités organisationnelles pour accroître l'efficacité, la durabilité et la résilience de RRI.* Cela suppose des efforts spécifiquement consacrés à : (i) renforcer le leadership et la gouvernance de RRI ; (ii) accroître l'effectivité administrative et la circulation interne de l'information à travers le développement de nouveaux outils intégrés ; et (iii) améliorer le niveau de rétention et le bien-être de personnel en proposant des opportunités d'évolution professionnelle et un engagement permanent.
- c. *Améliorer les systèmes de gestion financière.* Cela implique : (i) un examen intégral de tous les services financiers, y compris des fonctions et responsabilités de l'équipe chargée du Financement et l'administration, pour identifier les lacunes et renforcer les procédures opérationnelles ; (ii) la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion financière ; et (iii) des directives plus strictes de gestion financière par les collaborateurs et des mécanismes plus solides de contrôle interne.

Planification, suivi et évaluation

Dans le cadre de sa fonction de gouvernance et de coordination de RRI, le RRG a affiné ces dernières années son approche de planification, de suivi et d'évaluation, dans le but d'intégrer ses engagements, de mieux documenter et communiquer les résultats, et d'intégrer plus efficacement les enseignements tirés en matière de planification annuelle et de processus de prise de décision. Avec le PS3, RRI a intentionnellement cherché à aligner les aspirations et les objectifs stratégiques de la Coalition sur les engagements et les priorités définis dans ses accords avec les donateurs. Les exigences des donateurs ne vont pas diminuer dans les années qui viennent, et les efforts accentués pour harmoniser le cadre logique du PS3 avec les priorités existantes et émergentes des donateurs vont sans doute conduire à une augmentation des soutiens et des provisionnements pour un cadre unique de gestion des performances conforme à la plupart des besoins en termes de rapports et de transmission de l'information.

Les composantes principales du système de planification, de suivi et d'évaluation de RRI sont :

- a. un cycle annuel de planification guidé par un programme stratégique quinquennal. Pour ses objectifs et résultats à long terme, RRI s'appuie sur un processus annuel ouvert de planification, conçu pour tirer profit des opportunités émergentes, réviser les suppositions clés, signaler les difficultés imprévues, et sécuriser l'échange valeur contre financements d'année en année.
- b. le système interne de suivi et d'évaluation de RRI. RRI entreprend des auto-évaluations annuelles à travers ses équipes chargées du travail dans le cadre des programmes thématiques et régionaux de l'Initiative, aux niveaux des pays, des régions et mondial. Les rapports annuels de suivi des programmes (RASP) qui en découlent sont essentiels aux fins de planification et de *reporting*. Un suivi indépendant du programme de travail annuel de RRI et des progrès accomplis sur les résultats escomptés à long-terme constitue un élément clé de l'approche unique de RRI en termes de suivi et d'évaluation. En plus de mesure les progrès en général, le Suivi indépendant aide à valider les rapports d'auto-évaluation, et à tester si les

suppositions programmatiques restent pertinentes et les éventuels changements que RRI devrait envisager, le cas échéant, d'une année sur l'autre.

- c. Les évaluations des programmes et institutionnelles. Comme le prévoient ses engagements programmatiques et institutionnels, le Conseil du RRG peut exiger périodiquement une évaluation indépendante du programme de travail de RRI ou de ses principales composantes institutionnelles, selon les besoins. Des évaluations à mi-parcours (EMP), conduites vers le milieu de chaque programme-cadre, constituent des documents clés à cet égard. La première EMP a été faite en 2011 pour la période-cadre 2008-2012, et la seconde en 2015, pour l'accord 2013-2017.

Les paragraphes suivants décrivent deux de ces composantes plus en détail.

Système de suivi et d'évaluation interne

Le Système de suivi et d'évaluation interne de RRI fait partie intégrante de son processus de planification. Il comporte un mécanisme dédié à la surveillance de la mise en œuvre de ses programmes qui sert à tirer les leçons apprises par les Partenaires, les Collaborateurs et les Réseaux affiliés ainsi qu'à connaître leurs efforts pour évaluer l'efficacité des interventions et les réponses institutionnelles de RRI. Les auto-évaluations sont utilisées pour déterminer si les interventions programmées sont stratégiques du point de vue de la progression vers les résultats aux niveaux pays, régional et mondial, et si ces résultats contribuent effectivement à remplir la mission de RRI. RRI vérifie également la conformité et les produits comme indicateurs de progrès au niveau des activités contractuelles.

Le succès de RRI dépend de la capacité de ses Partenaires, Réseaux affiliés et Collaborateurs, ainsi que d'autres intervenants stratégiques, à stimuler des changements positifs. En se tenant informée des nouvelles opportunités et des évolutions, et en autoévaluant de façon critique son impact, la Coalition peut se positionner stratégiquement et fournir le soutien dont les agents de changement ont besoin pour faire avancer leurs programmes.

Suivi indépendant

Le Suivi indépendant (SI) évalue annuellement les progrès accomplis par RRI dans le sens des résultats escomptés en conduisant des examens indépendants de quelques rapports annuels de suivi des programmes (RASP), en réalisant des visites de terrain dans les principaux pays cibles, en participant aux événements organisés et en interrogeant les principales parties prenantes. Outre la mise à l'épreuve des principales suppositions qui sous-tendent le programme de travail de RRI, le SI examine la réactivité de RRI aux recommandations dictées dans les précédents rapports de SI et peut attirer l'attention sur des facteurs (internes ou d'origine externe) affectant la performance. Entre autres choses, les rapports annuels de SI :

- Évaluent annuellement l'efficacité et la pertinence des activités stratégiques, et émettent des recommandations suivant les besoins pour assurer la réalisation effective des programmes de

travail de RRI ;

- Vérifient la validité et la fiabilité des rapports d'auto-évaluation générés par RRI ;
- Récoltent les retours de multiples acteurs et collectifs quant à l'action de RRI ;
- Évaluent la valeur ajoutée des contributions de RRI au travail des membres de la Coalition et aux interventions faites dans le contexte d'autres initiatives de développement, secteurs concernés ou espaces politiques ; et
- Vérifient la perception de rentabilité des interventions soutenues par RRI (par exemple, dans le cadre de l'échange valeur contre financement).



Annexe : Partenaires et Réseaux affiliés à RRI

Contribution stratégique à RRI	
Partenaires de RRI	
Centre pour l'Environnement et le Développement (CED)	- Établi au Cameroun, le CED est une ONG de poids qui promeut la justice environnementale et un farouche défenseur des droits communautaires et autochtones sur les terres et les ressources - Le CED intervient auprès de la société civile, des gouvernements, des communautés rurales et des peuples autochtones du Cameroun et de la région, en offrant des services d'analyse, de défense et de renforcement des capacités dans les domaines de l'abatage illégal, des services écosystémiques, des droits autochtones et communautaires, des industries extractives et des infrastructures. - Le CED intervient dans les processus régionaux et internationaux relatifs aux changements climatiques pour assurer la reconnaissance des droits et des intérêts communautaires. Le CED accueille le Réseau africain des droits communautaires, et a créé l'OBSTER (Observatoire des Conversions des Terres Forestières au Cameroun), une base de données des défenseurs de l'environnement qui couvre la République centrafricaine, le Gabon, le Congo et le Cameroun pour les protéger des acteurs gouvernementaux et privés, ainsi qu'un programme de jeunes avocats pour aider les communautés locales dont les ressources naturelles sont menacées.
Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)	- Le CIFOR est une institution scientifique à but non lucratif qui conduit des recherches sur les défis les plus urgents dans la gestion des forêts et des paysages partout dans le monde. - Sa mission est d'améliorer le bien-être humain, de protéger l'environnement et d'accroître l'équité. Pour ce faire, le CIFOR conduit des recherches novatrices, développe les capacités de ses partenaires et s'engage activement dans le dialogue avec toutes les parties prenantes pour éclairer les politiques et les pratiques qui touchent les forêts et les peuples. - Depuis 2013, le CIFOR crée d'importantes opportunités de rassemblement en organisant régulièrement des Forums mondiaux sur les paysages, soit la plus grande plateforme du monde strictement multisectorielle et scientifique à produire et diffuser des connaissances et à accélérer l'action pour bâtir des paysages plus résilients, climatiquement sains, divers, équitables et productifs. - Le CIFOR a également fait des apports majeurs à travers ses recherches sur les problématiques de genre et foncières. Récemment, le CIFOR a contribué à un projet conjoint FEM/FAO voué à la « Sécurisation des droits foncières pour les communautés dépendantes des paysages forestiers : relier science et politique pour faire avancer la sécurité foncière, la gestion durable des forêts et les moyens de subsistance des peuples », examinant l'expérience des réformes foncières dans plusieurs pays.
Civic Response	- Établie au Ghana, Civic Response est une ONG active dans tous les secteurs liés aux ressources, avec un fort accent sur les forêts. La solidité des analyses de Civic Response renforce l'action des populations et de la société civile en faveur des droits communautaires en matière de gouvernance forestière, sur les stratégies climatiques et dans le cadre des processus VPA-FLEGT. - Civic Response joue un rôle central dans le Forum national de foresterie du Ghana et dans les réformes législatives, en aidant à façonner une campagne unifiée de la société civile en faveur de la reconnaissance des droits foncières communautaires dans la gouvernance des forêts. Ces dernières années, elle est intervenue dans les efforts de défense autour de la Politique des droits sur les arbres et de la Loi foncière.

- Civic Response est active au sein du Réseaux africain des droits communautaires. Elle a également conduit des recherches sur les incidences des acquisitions foncières à grande échelle sur les moyens de subsistance des paysans locaux au Ghana, et a accueilli et organisé plusieurs manifestations en collaboration avec RRI.

Fédération d'utilisateurs des forêts communautaires – Népal
[Federation of Community Forestry Users, Népal (FECOFUN)]

- Établie au Népal, la FECOFUN est la plus grande fédération nationale de forêts communautaires au monde, représentant environ 8,5 millions d'utilisateurs de forêts.
- FECOFUN équilibre ses axes d'intervention entre le renforcement des capacités et l'autonomisation des utilisateurs de forêts et les efforts de défense politique visant à promouvoir les droits communautaires en matière de gestion durable des forêts. FECOFUN est co-fondatrice de l'Alliance mondiale pour la foresterie communautaire, et agit sur la scène internationale en intervenant auprès d'instances clés, telles que le FNUF.
- En sa qualité de mouvement social novateur, les impacts de FECOFUN au Népal offrent des enseignements inestimables pour d'autres pays prioritaires de RRI, notamment en matière de foresterie communautaire et d'engagement des femmes dans les processus de prise de décisions.
- Récemment, FECOFUN a été extrêmement active dans son action autour de la rédaction de la nouvelle loi sur les forêts, en travaillant avec plusieurs parties prenantes aux niveaux local et provincial.

Forest Peoples Programme (FPP)

- FPP est reconnu en tant que défenseur mondial des droits autochtones sur les terres forestières. FPP s'appuie sur son expertise en matière de droits humains, de cadres juridiques, de gouvernance et de financements responsables, pour créer l'espace politique où les peuples autochtones peuvent sécuriser leurs droits sur les terres et les ressources.
- FPP s'efforce de relier les mouvements autochtones aux niveaux régional et international, et de forger des connexions entre communautés autochtones et responsables politiques pour accroître le respect des normes relatives aux droits humains et du contrôle communautaire sur les terres boisées.
- En intervenant aux niveaux des pays, des régions et à l'international, FPP ajoute de la valeur au profit de plusieurs membres et initiatives de la Coalition RRI. FPP soutient plusieurs processus de réforme foncière au Cameroun, en Indonésie et au Kenya ; et intervient auprès du Fonds vert pour le climat et de la Banque mondiale pour assurer que les processus mondiaux de financement et de politiques soient réactifs aux réalités locales.

Forest Trends

- Think-tank leader en matière d'économie forestière, Forest Trends analyse des questions relatives aux marchés et politiques stratégiques et catalyse des connections entre producteurs, communautés et investisseurs, avec pour but de renforcer les moyens de subsistance ruraux et de soutenir la participation communautaire sur les marchés environnementaux. Les analyses de Forest Trends illustrent les avantages économiques au profit des communautés et des économies nationales générés par la sécurisation des droits fonciers communautaires.
- Forest Trends intervient avec les communautés sur les mécanismes environnementaux fondés sur les marchés, tels que PES et REDD, en renforçant les capacités et la compréhension des risques et des opportunités. Forest Trends dirige le Consortium sur les moyens de subsistance à base forestière, un partenariat de dix organisations environnementales et autochtones en Amérique Latine qui soutient les communautés dépendantes des forêts pour contribuer aux efforts d'atténuation des changements climatiques qui sont alignés sur leurs Plans de Vie (LifePlans), et en tirer directement profit.

- Forest Trends a développé une vaste base de données sur les financements publics et privés des programmes nationaux forestiers et climatiques dans les principaux pays REDD+, à travers son Initiative REDDX.

HELVETAS Swiss- Intercooperation

- Avec des projets relatifs à des ressources naturelles dans plus de 30 pays, HELVETAS-Swiss Intercooperation est le plus grand organisme de coopération au développement de la Suisse. Sa profonde expérience offre des apports intellectuels clés à la défense du contrôle local sur les ressources naturelles. HELVETAS-Swiss Intercooperation intervient stratégiquement auprès des acteurs des pouvoirs publics et de la société civile pour façonner les processus de réforme.
- HELVETAS-Swiss Intercooperation est fortement engagé dans les forums internationaux, tels que l'ITTC et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Il contribue également aux travaux de RRI dans les pays prioritaires qu'ils ont en commun, et a pris la tête du développement du Projet pilote du Tenure Facility au Mali.

International Forestry Resources and Institutions (IFRI)

- En tant que réseau étendu de 14 centres de recherche collaborateurs répartis dans le monde entier, l'IFRI est la ressource intellectuelle première en matière d'institutions et de moyens de subsistance forestiers. La recherche et l'analyse de pointe de l'IFRI se fondent sur une approche interdisciplinaire, en examinant la façon dont les dispositifs de gouvernance façonnent les résultats sociaux et environnementaux des forêts. Les rigoureuses recherches conduites par l'IFRI sont conçues pour éclairer et façonner les politiques forestières basées sur des preuves scientifiques, et sont publiées dans les principales publications vérifiées par des pairs.
- Les analyses de l'IFRI aident RRI à mieux comprendre les liens entre insécurité foncière, pauvreté et sécurité alimentaire, ainsi que les leçons tirées des modèles réussis d'entreprises forestières communautaires. L'IFRI a également développé la première Communauté mondiale de pratique sur les forêts et les moyens de subsistance : évaluation, recherche, engagement (FLARE) et rassemblement annuellement les principales parties prenantes.
- L'étude par l'IFRI des impacts générés des acquisitions foncières à grande échelle (AFGE) dans l'Ouest de l'Éthiopie a mis en évidence les charges indues qui pèsent sur les femmes en raison des AFGE. Les changements fonciers liés aux AFGE, qui entraînent notamment la perte des terres communales et privées pour les communautés touchées, aboutissent à l'augmentation de la charge de travail, à la réduction de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et à des impacts psychologiques et sanitaires, qui touchent de façon disproportionnée des membres féminins des ménages.

Instituto socioambiental (ISA)

- Créée en 1994, l'ISA est une organisation à but non lucratif établie au Brésil. L'ISA vise à défendre les droits sociaux, autochtones et environnementaux et a lancé le concept d'intégration de la protection environnementale et du développement durable avec les groupes autochtones. Le travail de l'ISA a eu des impacts significatifs par son influence sur les politiques publiques et en guidant l'adoption de nouvelles lois, tout en développant efficacement 70 millions d'hectares à travers 3 projets distincts, dans trois endroits différents du territoire brésilien. Il a introduit des programmes intégrés de cartographie et de surveillance satellitaire pour lutter contre les invasions foncières, pour la génération durable de revenus, pour la conception et le contrôle local des écoles et des cliniques, pour l'expansion de la citoyenneté officielle et pour le plaidoyer en faveur des changements requis en matière de politique nationale. Ces initiatives sont devenues des modèles pour le développement socio-environnemental autochtones au Brésil et partout en Amérique latine.
- L'ISA offre un solide soutien juridique aux groupes autochtones et amplifie leurs efforts de

défense, comme cela a été le cas récemment au Campement pour la liberté foncière tenu à Brasilia au cours du printemps. L'ISA a également lancé récemment une vaste campagne visant à aborder la question des atteintes portées aux peuples autochtones du Brésil.

Landesa

- Au cours des 50 dernières années, Landesa a conduit un travail d'échelle pour créer des opportunités au profit des populations les plus pauvres du monde, pour qu'elles puissent se sortir de la pauvreté par leurs propres moyens. Landesa collabore avec les gouvernements, les agriculteurs locaux et les organisations de la société civile pour concevoir et activer des systèmes fonciers aptes à réduire la pauvreté, à encourager l'autonomisation des femmes, à promouvoir une croissance économique inclusive, à améliorer la nutrition et la santé, à réduire et prévenir les conflits violents, et à promouvoir le gardiennage environnemental.
- Landesa apporte une expertise juridique solide en matière de droits des femmes, d'agriculture et de réformes foncières dans plus de 45 pays, avec une présence marquée en Chine et en Afrique orientale. Landesa s'est également illustrée dans la défense des droits fonciers au niveau international et est intervenue activement dans les discussions relatives aux ODD.
- Landesa a été très active dans les travaux de RRI sur le secteur privé et les questions d'accaparement de terres. Landesa est un membre central du Groupe Interlaken et a lancé un programme quadriennal d'investissements responsables dans la propriété et les programmes fonciers.

Programme de recherche pour le développement et l'environnement du Salvador (PRISMA)

- Établie au Salvador, PRISMA est une ONG de recherche sur le dialogue politique en Amérique centrale, qui conduit des recherches et des analyses essentielles, promeut l'interaction entre les divers acteurs concernés à divers niveaux pour un développement durable et équitable.
- PRISMA a développé des recherches clés visant à évaluer les enseignements tirés de la foresterie communautaire en Mésomérique et se trouve actuellement engagée dans un élargissement de ses travaux relatifs à la gouvernance forestière et territoriale en Amérique du Sud.
- PRISMA est un agent majeur de rassemblement et une source d'information régionale concernant les droits communautaires sur les terres et les ressources, qui offre un soutien technique et stratégique à l'Alliance mésoaméricaine des peuples et des forêts sur les questions relatives aux changements climatiques et aux dynamiques territoriales.

RECOFTC - The Centre for People and Forests

- Établi en Asie du Sud-Est, le RECOFTC est la principale plateforme au monde d'information et de formation en matière foresterie communautaire, axée sur la solidité des droits, la bonne gouvernance et le partage équitable des avantages. Le RECOFTC forme des organisations en matière de stratégies de défense efficaces, ainsi que dans l'engagement avec les responsables politiques pour encourager une plus grande reconnaissance des droits communautaires.
- Le RECOFTC s'est illustré comme catalyseur de la tenue des engagements gouvernementaux en matière de foresterie communautaire en Asie, à travers des législations et des investissements essentiels pour le développement institutionnel sur le long terme, en assurant la participation active des communautés dans la gestion équitable et durable des forêts, et en approfondissant les capacités des réseaux de foresterie communautaire.

L'Institut Samdhana

- Samdhana est un centre régional asiatique spécialisé dans la résolution de conflits environnementaux, la promotion de droits communautaires clairs, le recours juridique, le

leadership et l'organisation, et le soutien technique.

- Samdhana joue un rôle directif dans la mobilisation des stratégies de défense de la société civile en matière de réforme foncière, en mettant à sa disposition des connaissances et des analyses essentielles pour soutenir les recommandations politiques. Samdhana intervient également dans des projets visant à promouvoir les entreprises de foresterie communautaire en Indonésie, en prenant appui sur les enseignements tirés en Mésoamérique, et dans la mobilisation de la Coalition RRI autour des principaux événements organisés par RRI en Asie du Sud-Est.

Tebtebba (Centre international des peuples autochtones pour la recherche et l'éducation politique)

- Fondé pour et par des peuples autochtones, Tebtebba est la principale plateforme de promotion des droits autochtones au monde, et s'appuie sur les capacités autochtones en matière d'organisation et de défense politique efficace.
- Tebtebba est activement engagée dans les processus internationaux, notamment les négociations relatives aux changements climatiques, et a contribué à des processus ayant conduit à l'adoption de politiques et d'instruments internationaux majeurs, notamment en matière de droits international des droits humains, le Fonds vert pour le climat, l'UNDRIP et le Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones.

Centre mondial de l'agroforesterie (ICRAF)

- Le Centre mondial de l'agroforesterie est un leader mondial de la recherche en agroforesterie et développement durable, qui conduit des recherches visant à faire avancer les politiques et les pratiques au profit des communautés rurales et de l'environnement, et est membre du CGIAR.
- Avec plus de 30 ans de travail directement avec les petits exploitants en Afrique, en Asie et en Amérique latine, l'ICRAF tire profit de sa longue expérience dans la recherche foncière (conception, mise en œuvre et impacts), et s'appuie sur des alliances stratégiques avec d'autres institutions de recherche et avec la société civile.

Réseaux affiliés de RRI

Pacte des peuples autochtones d'Asie (AIPP)

- Créé en 1988, l'AIPP est une organisation régionale fondée par les mouvements autochtones. L'AIPP est engagé en faveur de la promotion et de la défense des droits et des droits humains des peuples autochtones, et de l'articulation des questions qui revêtent une importance pour eux. Aujourd'hui, l'AIPP compte 48 membres répartis sur 14 pays d'Asie, avec 18 alliances/réseaux nationaux de peuples autochtones, et 30 organisations locales et infranationales. L'AIPP renforce la solidarité, la coopération et les capacités des peuples autochtones d'Asie, pour promouvoir et protéger leurs droits, leurs cultures et leurs identités, ainsi que leurs systèmes de gestion durable des ressources pour leur développement et auto-détermination.
- L'AIPP intervient dans les processus mondiaux (ODD, CCNUCC, etc.) et est un farouche défenseur des droits fonciers des femmes.

Alliance des peuples autochtones de l'Archipel (AMAN)

- AMAN est une alliance nationale conformée par 2302 communautés autochtones en Indonésie, représentant 17 millions de personnes. AMAN vise à promouvoir les droits et la souveraineté des peuples autochtones sur tout le territoire indonésien. Ses principaux domaines de travail sont : i) l'organisation autochtone, le réseautage et le développement d'institutions coutumières ; ii) la défense et l'argumentation juridique sur les droits autochtones ; iii) le renforcement des systèmes économiques axés sur la coutume ; iv) le renforcement des droits des femmes autochtones ; et v) la promotion de l'éducation de la jeunesse autochtone.
- AMAN a déployé des efforts pour renforcer les instruments juridiques et administratifs aux

niveaux du pays et des districts, pour la reconnaissance et la protection des droits fonciers autochtones avec le soutien du Tenure Facility.

Alliance mésoaméricaine des peuples et des forêts (AMPB)

- L'AMPB est un espace de coordination et d'échange entre les autorités territoriales qui administrent ou influence les principales zones boisées de Mésomérique, dans 7 pays. Les autorités autochtones et les organisations de foresterie communautaire au sein de l'Alliance cherchent à renforcer leur propre dialogue, centré sur la gestion communautaire des ressources naturelles, tout en cherchant à influencer collectivement les gouvernements et les stratégies de coopération internationale.
- L'AMPB est active aux niveaux régional et mondial, et focalise actuellement ses efforts de défense sur deux axes : la gestion des forêts communautaires et les droits fonciers. L'AMPB a travaillé en partenariat avec RRI sur plusieurs analyses et événements. Récemment, elle a accueilli un groupe de responsables communautaires venus d'Indonésie pour leur présenter les meilleures pratiques de la gestion et des entreprises forestières communautaires en Mésomérique.

Coordinadora de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica (COICA)

- Créé en 1984, la Coordination des organisations autochtones du bassin amazonien, COICA, a pour mission de générer des politiques (nationales, internationales, régionales) au sein des peuples autochtones de 8 pays, à travers la coordination, le dialogue, l'engagement et les alliances stratégiques avec des acteurs privés et publics, ainsi qu'avec le secteur de la coopération internationale, pour un développement équitable et différencié de la région amazonienne.
- La COICA contribue à plusieurs projets, y compris le Programme d'intégration et d'atténuation accéléré (PIAA) qui soutient les communautés dépendantes des forêts pour qu'elles contribuent et bénéficient directement des efforts d'atténuation des changements climatiques.

International Association for the Study of the Commons (IASC)

- Créée en 1989, l'IASC (Association internationale pour l'étude des biens communs) est l'organisation professionnelle leader dans l'étude interdisciplinaire des biens communs, des ressources mises en commun et d'autres ressources qui sont (ou pourraient être) aux mains ou utilisées collectivement par les communautés, dans les pays en développement et développés. Ce réseau de recherche universitaire rassemble des chercheurs interdisciplinaires, des praticiens et des responsables politiques dans le but de fomenter une meilleure compréhension, des améliorations et des solutions durables pour les ressources partagées de type environnementales, électroniques et autres, qui sont des biens communs ou des ressources en commun.
- L'IASC organise des conférences biennales, en offrant aux intellectuels et praticiens du monde entier l'opportunité de se rencontrer et de discuter ensemble des exemples réussis de gestion et de gouvernance des ressources communes.

Alliance internationale de la foresterie familiale (IFFA)

- Créée en 2002, l'IFFA a pour mission de promouvoir la foresterie familiale et de plaider pour des solutions politiques aptes à soutenir ses objectifs au niveau international. L'IFFA offre à ses membres et à d'autres instances dans une trentaine de pays un forum pour l'échange d'expériences, d'idées et d'informations, et sensibilise au sujet de l'importante contribution et de l'immense potentiel de la foresterie familiale pour améliorer les moyens de subsistance et la gestion durable des forêts, en œuvrant de concert avec les preneurs de décisions et la société dans son ensemble.
- L'IFFA plaide instamment pour le respect des droits fonciers des ménages et des communautés

sur la scène européenne aussi bien qu'à l'international.

**REFACOF
(Réseau des
femmes africaines
pour la gestion
communautaire
des forêts)**

- Créé en 2009, le REFACOF est un réseau régional de femmes exerçant des fonctions décisionnelles et de leurs organisations dans 14 pays d'Afrique de l'Ouest et centrale. Sa mission est de promouvoir les droits des femmes en Afrique et d'influencer les politiques en faveur de l'équité de genre en matière de droits fonciers et forestiers.
- Le REFACOF a fortement contribué au développement de la stratégie de RRI pour la justice de genre.

ⁱ Contactez Jenna DiPaolo Colley à l'adresse jdipaolo@rightsandresources.org pour en savoir plus sur la genèse de ces projections.

ⁱⁱ Droits et Ressources. 2015. À qui appartiennent les terres du monde ? Un référentiel global des droits fonciers communautaires et autochtones officiellement reconnus. Washington, DC : RRI.

ⁱⁱⁱ Le Tenure Facility est une nouvelle institution unique qui fournit des subventions et de l'assistance technique pour favoriser la sécurité foncière et les droits et moyens de subsistance des peuples autochtones et des communautés locales. Il répond à la crise mondiale grandissante des droits fonciers et forestiers, qui oppose souvent les communautés, les entreprises et les pouvoirs publics. Le Tenure Facility est en phase d'incubation par l'Initiative des Droits et Ressources et deviendra pleinement indépendant en 2017. La présente demande ne comprend pas les fonds de fonctionnement pour le Tenure Facility.

^{iv} GenderCC. Women for Climate Justice (2008). Recommendations of women leaders for the environment. Bali : GenderCC (http://www.gendercc.net/fileadmin/inhalte/Dokumente/UNFCCC_conferences/Women_ministers_Bali_Declaration_COP13.pdf (Consulté le 21 juin 2009)) ; Gupta, Shreekant, et Bina Agarwal. "Gender and Green Governance : The Political Economy of Women's Presence Within and Beyond Community Forestry." (2013) : 420- 423 ; Singh, Neera M. "The affective labor of growing forests and the becoming of environmental subjects : Rethinking environmentality in Odisha, India." *Geoforum* 47 (2013) : 189-198.

^v Rien qu'en Afrique subsaharienne, les communautés locales et les peuples autochtones revendiquent coutumièrement un territoire de quelques 900 millions d'hectares, mais n'en contrôlent ou possèdent légalement que 16%. Après une décennie d'engagement avec des responsables public et de la société civile en Afrique, nombre d'importants précédents juridiques laissent désormais espérer des avancées significatives en RDC, au Cameroun, au Liberia et au Kenya. À cette fin, RRI estime qu'au moins 40 millions d'hectares détenues par voie coutumière ou communautaire pourraient être sécurisés dans les pays prioritaires d'ici 2022, au profit direct de 20 millions de personnes appartenant à des peuples autochtones et des communautés locales.

- En **RDC**, un nouveau décret approuvé en 2014, doté de textes d'application approuvés en 2016, permet aux communautés d'obtenir des concessions forestières communautaires sur des territoires allant jusqu'à 50 000 hectares. Avec 40 millions de personnes dépendant des forêts (plus de 60% de la population) réparties sur les 101 822 000 hectares de forêts que possède la RDC, le potentiel de formalisation des droits coutumiers et communautaires est immense. Cependant, en raison de l'instabilité politique du pays, les membres de la Coalition RRI en RDC estiment qu'ils pourraient raisonnablement sécuriser des droits communautaires sur au moins 10 millions d'hectares.
- Au **Liberia**, près de 70% du territoire du pays est soumis à des droits coutumiers (6 837 300 ha), mais les communautés locales disposent d'une sécurité foncière limitée sur environ la moitié de cette surface (3 060 000 ha). Le projet de Loi sur les droits fonciers, une fois approuvé, constituera un important précédent pour la reconnaissance formelle des droits fonciers coutumiers des communautés locales sur les terres et forêts restantes (3 777 300 ha), avec une sécurité renforcée pour les communautés disposant déjà de titres légalement reconnus.
- Au **Kenya**, les communautés revendiquent coutumièrement environ 60% —soit 34 146 000 ha— du territoire du pays, sans titres de propriété. En appliquant la récente Loi sur les terres communautaires à l'échelle, près de 20 millions d'hectares pourraient être sécurisées en faveur des peuples autochtones et des communautés locales, ce qui

augmenterait drastiquement la quantité de terres collectives soumises à des droits fonciers statutaires.

- Au **Cameroun**, 9% (4 260 000 ha) du territoire du pays est assigné à des peuples autochtones et des communautés locales, mais aucune parcelle n'est officiellement la propriété de ces groupes. 10 millions d'hectares additionnelles sont susceptibles d'être reconnues comme soumises à des droits communautaires.

^{vi} En Asie, RRI cherchera à sécuriser les droits fonciers des autochtones et des communautés locales sur au moins 60 millions d'hectares de territoires revendiqués par voie coutumière, au profit d'au moins 250 millions d'autochtones et d'habitants forestiers marginalisés. Les femmes, qui sont en première ligne du combat pour les droits fonciers et forestiers dans la région et qui sont souvent les plus touchées par l'insécurité foncière, sont au cœur de la stratégie de RRI pour l'Asie, avec des stratégies et interventions avec une spécificité de genre qui promeuvent activement la justice de genre. Les opportunités majeures de reconnaissance légale et de mise en application des droits sur les terres et les ressources vont être saisies :

- en **Inde**, où la Loi sur les droits forestiers peut potentiellement reconnaître les droits et la gouvernance communautaires sur plus de 40 millions d'hectares de forêts, au profit d'au moins 170 millions d'habitants et de tribus forestiers.
- en **Indonésie**, haut-lieu mondial de la déforestation, qui offre une opportunité de droits coutumiers sur environ 40 millions d'hectares de terres et de forêts coutumières (*adat*), au profit de quelques 50-70 millions d'autochtones vivant dans le pays.
- au **Népal**, où près de 9 millions de personnes bénéficieront d'une Loi sur les droits forestiers actuellement promue par les Partenaires et Collaborateurs de RRI.
- En outre, des dizaines de millions de personnes rurales vont profiter de réformes foncières et forestières au **Myanmar**, aux **Philippines**, au **Laos** et au **Cambodge**.

^{vii} La région de l'Amérique latine abrite plus de 50% des forêts tropicales mondiales, avec une population d'environ 121 millions d'habitants ruraux, dont des peuples autochtones, des afro-descendants et des paysans, qui vivent dans les forêts et en dépendent. Malgré des avancées significatives dans certains pays, la reconnaissance des droits de propriété a été inégale dans la région, la mise en application reste limitée et les femmes font face à une discrimination substantielle dans les systèmes de lois officiels et traditionnels. Toutefois, contrairement à d'autres régions, l'axe de travail de RRI dans les cinq prochaines années sera la prévention du recul des droits reconnus, déclenché notamment par l'expansion continue des secteurs de l'extraction minière, des hydrocarbures et de l'agro-industrie. Par exemple :

- Au **Brésil**, des propositions d'amendement à la Constitution nationale pourraient restreindre les droits des peuples autochtones sur plus de 191 millions d'hectares de terres légalement reconnues.
- Au **Pérou**, des changements réglementaires visant à affaiblir les garanties sociales et environnementales et à encourager l'investissement étrangers dans le secteur des industries extractives –y compris le décret législatif DL 1333, qui simplifie les procédures pour les acquisitions foncières à grande échelle– menacent désormais la reconnaissance de plus de 26 millions d'hectares de terres ancestrales autochtones.
- Au **Mexique**, une nouvelle loi sur le « Développement durable des forêts » risque de faire reculer les droits forestiers des communautés paysannes et autochtones qui possèdent 52% du territoire du pays (101,13 millions ha), ce qui affecterait 26 millions d'habitants ruraux.
- En **Colombie**, les communautés afro-descendantes de la région caraïbe attendent toujours la résolution de demandes foncières sur 2 millions d'hectares, et les 32,1 millions d'hectares attribuées aux peuples autochtones sont menacées par la mise en œuvre du programme de développement rural dans le cadre de l'accord de paix et de la loi ZIDRES (pour Zones d'intérêt rural, économique et social).

^{viii} Fiche d'information. Who Owns the Land in Latin America? The status of indigenous and community land rights in Latin America. 2015. RRI.

^{ix} Universalia. Rapport de suivi indépendant de l'Initiative des Droits et Ressources. 2014. Disponible, en anglais, sur <http://rightsandresources.org/wp-content/uploads/2014-IM-Final-Report.pdf>.

^x En savoir plus sur la troisième Conférence internationale sur les droits communautaires sur les terres et les ressources, organisée

par RRI, sur <http://communitylandrights.org/conferences/2017-stockholm-conference>.

^{xi} Consultez le nouveau rapport de référence mondiale de RRI sur les droits des femmes sur les forêts communautaires : RRI. 2017. Pouvoir et potentiel : Analyse comparative des législations et réglementations nationales relatives aux droits des femmes sur les forêts communautaires. RRI : Washington, DC. Disponible, en français, sur <https://rightsandresources.org/fr/publication/power-and-potential/#.WmtBHq6nHn8>.

^{xii} El-Bermawy, Mostafa. 2016. Your Filter Bubble is Destroying Democracy. WIRED, 18 novembre. Disponible sur www.wired.com/2016/11/filter-bubble-destroying-democracy.

^{xiii} Avec le soutien de la Fondation Ford, le RRG a entrepris d'identifier proactivement et de combler les lacunes ou faiblesses de sa performance organisationnelle. S'appuyant sur les résultats d'une évaluation organisationnelle conduite en mars 2017 dans le cadre du programme Ford BUILD, RRI a défini un plan de renforcement institutionnel et entend se livrer à un examen intégral de ses systèmes internes de rapport et de fonctionnement, et œuvrer à l'expansion constructive des capacités de son Secrétariat pour soutenir les objectifs du PS3 sur les cinq prochaines années.